

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIGER GROULX

Audet, M. F. J.
201, rue Cobourg
Ottawa, O.
Janv. 22



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE

- LÉON LORRAIN
- ABBÉ JOSEPH BRICOUT
- ABBÉ ÉMILE DUBOIS
- MARGUERITE TASCHEREAU
- CHARLES DOLLARD
- MARIE-CLAIRE DAVELUY
- JACQUES BRASSIER
- UN SAUVAGE
- PIERRE HOMIER
- PARTIE DOCUMENTAIRE :

- MOT D'ORDRE :— LES ENFANTS EN VACANCES.....
- LE COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS....
- LE MOUVEMENT RELIGIEUX EN FRANCE
- MADAME D'YOUVILLE.....
- SCIENCE ET CONSCIENCE.....
- NÉCESSITÉ D'UNE ÉLITE.....
- BARBE DE BOULLONGNE.....
- LA VIE DE L'Action française.....
- AGRESSION DES FÉNIENS.....
- A TRAVERS LA VIE COURANTE.....
- ALLOCATION DE M. ANTONIO PERRAULT;
- LETTRE DES GREFFIERS DE LA PAIX.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

MONTREAL

Canadiens-Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS ÉPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

"La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. le Dr Joseph GAUVREAU, registraire du Collège des Médecins, vice-président; Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal. MM. Omer HÉROUX, journaliste, et Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

La plus importante Librairie et
Papeterie Française du Canada

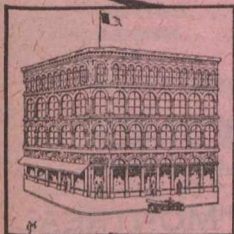


Nous enverrons sur demande nos

CATALOGUES

D'Articles de Bureaux	(6 différents)
Articles Religieux	(3 " ")
Livres Religieux	(7 " ")
Littérature et Science	(5 " ")
Livres et Articles de Classe	(8 " ")
Jeux, Cartes, Décorations	(7 " ")
Livres Canadiens	(2 " ")
Pièces de Théâtre	(1 complet)

Vu le grand nombre de nos catalogues, il faut mentionner les articles désirés et il est important de donner ÷ sa profession ou occupation ÷ ÷ ÷ ÷ ÷ ÷



GRANGER FRÈRES

Libraires, Papeteriers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

UN ACTIF NATIONAL

Dans le Canada français, à l'heure actuelle, une maison financière solide et digne de toute confiance est un actif national. Nous croyons que notre maison est une institution de ce genre. Par ses directions en matière de placements elle a fait fructifier à 6% en moyenne, depuis quelques années, d'innombrables millions qui sans elle se seraient perdus dans toute sorte de folles entreprises.

Versailles Vidricaire Boulais



LIMITÉE

MONTREAL

Immeuble Versailles
Tél: M. 7080

QUEBEC

80, rue S.-Pierre
Tél: 8620

OTTAWA

Imm. Banque Nationale
Tél: Queen 503

TEL. BELL: EST 2390

J. O. LABRECQUE & CIE

AGENTS POUR LE CHARBON

DIAMANT NOIR

ET LE

COKE

DE LA

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CO.

141, RUE WOLFE,

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TOUJOURS EN AVANT

**THE
PRIMUS**
Noir et Vert
naturel
En paquets
seulement.



Conserves
Alimen-
taires de
Fruits
et
Légumes
PRIMUS

POUDRE A PATE
CRÈME DE TARTRE
GELÉES EN POUDRE

“PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée

Maison fondée
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

LA “STRATHCONA”

Compagnie d'Assurance-Incendie
(Édifice Versailles)

90, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL

*Cette compagnie, essentiellement canadienne-française, a été organisée en 1908,
avec une charte provinciale, et opère dans la province
de Québec seulement*

Capital autorisé.....	\$500,000
Capital souscrit.....	300,000
Capital payé.....	120,000

DÉPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la
“Canadian Fire Underwriters' Association”
quant à ses taux.

A.-A. Mondou, N. P.
Président et Gérant général.

J. Marchand,
Sec.-Trés.

Tél. Bell Main 2181-2182

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LIBRAIRIE NOTRE DAME

28-OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

REMISE DE

25%

SUR TOUS NOS LIVRES

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$ 5,000,000.00
Capital payé et surplus.....	\$ 4,300,000.00
Actif total, au delà de.....	\$40,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal de la maison Laporte, Martin (Ltée), administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président: M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général: M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."

M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited".

M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN, président de la Librairie Beauchemin (Ltée).

M. M. CHEVALIER, dir. général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

L'hon. NEMESE GARNEAU, C. L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.

BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président: Hon. Sir ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

Vice-président: L'hon. N. PÉRODEAU, ministre sans portefeuille du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LES ENFANTS EN VACANCES

L'Action française attire l'attention de ses lecteurs sur les milliers de garçons et de filles que les vacances soustraient à la sollicitude des éducateurs. Quelle trace laisseront ces deux mois sur l'âme, l'esprit et le corps de ces petits ?

La surveillance des parents doit se faire plus active. Maints enfants prennent au cours des vacances des habitudes mauvaises aux lointaines conséquences. Aidons-les à faire de leur liberté accrue un moyen de grandir, de fortifier leur volonté, non un commencement d'irréparable déchéance. Que les écoliers ne laissent point chômer leur esprit durant ces deux mois. Ils le trouveraient en friche à la réouverture des classes. Par la lecture quotidienne, par la revue des matières étudiées l'an dernier, ils se tiendront en haleine. Les succès de l'année prochaine n'en seront que plus faciles. Que ces semaines de repos soient surtout un moyen d'accroître leurs forces physiques. La route de la vie est longue. Il faut avoir saine monture. Pauvres écoliers des villes ! Comment, en ces jours de chaleur torride, se remettront-ils de leurs fatigues scolaires ? Organisons en grand nombre les colonies de vacances. Chacune des paroisses de Montréal doit avoir la sienne. Sous la direction du curé, avec l'aide des dirigeants des œuvres paroissiales, membres des Conférences de Saint Vincent de Paul, par exemple, créons l'organisme qui permettra aux enfants pauvres d'aller chercher repos et santé par les champs et par les grèves.

LE COMMERCE CANADIEN-FRANCAIS

Nos statistiques ne connaissent naturellement que le commerce canadien. Il est donc impossible de citer les chiffres du commerce canadien-français, et même d'en préciser l'importance. Il est vrai que certaines grandes maisons dirigées par des hommes de notre race sont renommées, mais plusieurs n'affichent pas leur identité. La vaste enquête qui permettrait d'en dresser la liste complète n'est pas encore faite. C'est d'autant plus regrettable que le tableau de notre activité commerciale serait sans doute propre à nous donner plus de confiance en nous.

Le manque d'assurance dans les affaires, qui semble être la règle générale, est entretenu parmi nous par la comparaison que d'aucuns ne se lassent pas de faire entre l'Anglo-Canadien et le Canadien français. Toute comparaison est fautive dont les deux termes ne sont pas suffisamment analysés. Or il en est trop souvent ainsi quand on met en regard le rôle que tiennent l'une et l'autre race dans la vie économique de la province de Québec. Avant de tirer des conclusions des faits qu'on observe aujourd'hui, il importe de remonter aux causes qui ont fait la situation actuelle, ou qui en ont du moins été des facteurs importants.

Au début de la colonie le Canadien gagnait et défendait péniblement sa vie. Soldat et laboureur, il ne pouvait prétendre au rôle de marchand. Du reste, l'unique produit commercable, c'était la fourrure, et la traite en était faite, on le sait, par des Compagnies en vertu d'un privilège. Le négoce de quelque importance demeurait inaccessible aux

particuliers. Un peu plus tard la colonie put expédier à l'extérieur du blé, des pelleteries, de l'huile, du bois, du ginseng; mais ces exportations, toujours limitées par le manque d'argent, furent anéanties par l'avilissement du papier-monnaie qui tomba jusqu'à zéro. Comme, au surplus, la colonie devait recourir à l'importation pour presque tous les objets usuels, il en résultait ce qu'on appelle aujourd'hui une balance défavorable du commerce qui drainait l'argent du pays, et qui n'était comblée ou atténuée que par les dépenses que le roi faisait dans la Nouvelle France.

Sous le régime anglais, le Canadien est longtemps écarté des affaires publiques et des affaires tout court. Des Anglais accourent au Canada, munis d'argent pour faire le négoce. L'Angleterre a pris soin, bien entendu, de se réserver le commerce du pays qui consiste surtout en importations. Il ne s'y fabrique rien, sauf des étoffes grossières, du fer en gueuse et du bois. Il faut acheter en Angleterre les machines aratoires, les armes, la pierre à fusil, les moules à bougie : tous les objets manufacturés. L'Anglais émigré au Canada est l'inévitable intermédiaire entre le marchand des îles britanniques et le consommateur colonial dont il maintient et accroît le pouvoir d'achat en lui prêtant quelque argent à des taux d'intérêt des plus rémunérateurs. S'il n'existe plus de document qui l'établisse, un fait historique permet du moins de le supposer. En 1853, le Parlement du Canada Uni, malgré l'opposition de presque tous les députés d'origine française, abolit les pénalités imposées contre l'usure — qui ne furent rétablies qu'en 1858 — bien qu'à cette époque l'Angleterre et la France eussent des lois pour la protection de l'emprunteur. Quoi qu'il en soit, le Canadien ne s'enrichissait pas encore.

En dépit du manque d'argent et de préparation dont ils souffrent depuis le début de la colonie, malgré les dif-

fiicultés de la situation qui leur est faite depuis la cession, des Canadiens réussissent dans le commerce : ce sont les Masson, les Larocque, les Langevin, les Boyer, les Berthelet, les Paré, et d'autres. Mais c'est un petit nombre. On peut dire que ce n'est que vers la seconde moitié du XIXème siècle que les Canadiens commencent à prendre dans le commerce une place de quelque importance. Ils établissent un service de navigation. Ils fondent enfin des banques.

Ce regard vers le passé nous semble utile à l'intelligence du présent, voire à la prévision de l'avenir. Ce n'est pas tout de constater où nous en sommes, il faut encore examiner comment nous avons débuté et comment nous sommes parvenus à la situation actuelle. Si nous étions partis du même point que l'Anglo-Canadien et si la lutte avait toujours été égale, devant les résultats acquis nous pourrions conclure à une moindre aptitude aux affaires chez les nôtres. Mais, compte tenu des circonstances historiques, les appréhensions des pessimistes deviennent beaucoup moins justifiables.

Si l'on dressait notre bilan, on constaterait sans doute que notre capital — c'est-à-dire tous les articles que comporte l'actif d'un peuple — est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit généralement. En tirons-nous tout le parti possible ? Non.

Le commerce canadien-français n'a pas encore pris, même sur le marché local, toute l'ampleur qu'il devrait avoir. Quelques grandes maisons d'une autre province font, par exemple, dans Québec, sur catalogue, un commerce considérable. La vente par correspondance, qui s'effectue au comptant et comporte moins de frais que la vente au comptoir, permet d'offrir des remises au client qui cherche

avant tout son avantage. S'il est bon de dire à notre public, puisqu'il ne le conçoit pas lui-même, qu'il vaut mieux acheter chez nous, il serait sans doute plus pratique de conseiller au commerce canadien-français de porter concurrence à ceux qui envahissent le marché qu'il pourrait le plus facilement capter.

Quant à la concurrence étrangère, ne nous illusionnons pas. Pendant la guerre, quand tous les pays sauf les États-Unis étaient à peu près incapables de concurrencer les articles indigènes et alors que le pouvoir d'achat des Canadiens était à son plus haut point, notre commerce a traversé une ère de grande prospérité. Mais aujourd'hui, la concurrence étrangère renaît, stimulée par la dépression de plusieurs devises et par la volonté qu'ont un certain nombre de pays de se *refaire* rapidement. Elle est d'autant plus redoutable qu'en 1913, le Canada était, proportionnellement à sa population, le plus grand importateur du monde. Mi-agricole, mi-industriel, il semblerait pourtant que notre pays dût être, plus que bien d'autres, indépendant de l'étranger, sauf quant au charbon et à certaines matières premières : coton, sucre, caoutchouc, etc. Mais nous achetons à l'extérieur d'énormes volumes d'articles fabriqués qu'on trouverait ici. Ce n'est donc pas le besoin qui nous y pousse ; c'est le manque de confiance en nous. Combien de fois un marchand, désireux de déterminer chez vous le désir d'achat, ne vous a-t-il pas lancé l'argument qu'il croyait décisif : "C'est importé, vous savez !"

Quelques groupes d'industriels cherchent à remédier à ce déplorable état d'esprit en faisant dans la presse des campagnes de propagande. N'y aurait-il pas lieu, à ce propos, de reviser nos méthodes de publicité ? Au lieu de suivre servilement, comme on le fait presque toujours, les

procédés et même les textes anglo-américains, ne tirerait-on pas un meilleur rendement d'une publicité originale, conforme à la mentalité et aux goûts du Canada français?

C'est aussi le manque de confiance en soi qui incite des chefs de maisons de commerce à arborer une raison sociale anglaise. Outre que cette pratique affaiblit notre groupe dans son prestige économique, le seul qui compte aux yeux de nos compatriotes de l'autre race, elle n'est pas profitable, elle peut même être désavantageuse. L'Anglo-Canadien, homme positif, passe ses commandes à la maison qui lui offre le plus d'avantages, quelle que soit sa nationalité : il lui arrive de préférer Durand à Smith. Demandez aux Laporte, aux Chaput, aux Hébert, aux Prud'homme, aux Gravel, à cent autres, si l'affichage de leurs bons vieux noms de chez nous a nui à leurs affaires. Le Canadien français jouit d'une excellente réputation sous le rapport de la probité; son nom sur son enseigne offre déjà quelque garantie. D'autant plus que les étrangers interlopes d'une moralité douteuse, ou plutôt d'une immoralité certaine, cachent invariablement sous une raison sociale anglaise des antécédents fâcheux. Or, à moins qu'il ne s'agisse de grandes sociétés honorablement connues sur la place, il y a encore beaucoup d'hommes d'affaires qui aiment à savoir avec qui ils traitent.

C'est encore le manque de confiance en soi qui engage souvent un gros commerçant à placer ses disponibilités dans d'autres affaires, ce qui restreint d'autant le développement de sa propre entreprise où il aurait, la plupart du temps, tout avantage à réengager la plus grande partie de ses bénéfices : nul ne fera travailler mieux que lui son propre argent. Cela, du reste, ne l'empêcherait pas de profiter, à l'occasion, d'un placement exceptionnel. Si, quelque jour, une

opération particulièrement fructueuse s'offre en-dehors de ses affaires, il peut emprunter à sa banque, sur les titres de sa propre entreprise qu'il a en portefeuille, la somme nécessaire dont il tirera un rendement additionnel sans en priver son établissement. Mais il semble que, parvenu à un certain degré de développement, on ne veuille pas, bien souvent, aller plus loin. Manque de confiance en soi.

Une société commerciale ayant son siège principal aux États-Unis a recruté récemment d'importants capitaux dans la province de Québec. L'un de ses agents, qui avait suivi le cours préparatoire organisé par la société, faisait valoir l'argument suivant auprès des Canadiens français à qui il offrait des actions : "Nous n'avons pas la bosse du commerce. Faisons fructifier notre argent entre les mains de grands marchands américains". Cet état d'esprit, qui a fait le succès de la société américaine, vouerait à l'insuccès une campagne semblable entreprise par une maison de commerce canadienne-française.

A côté de la vente des produits indigènes, le placement de l'article importé constitue une part importante du commerce effectué au Canada. Le Canadien français est tout indiqué pour représenter dans le Dominion les grandes maisons de France, de Belgique, de Suisse et d'autres pays où le français est langue seconde. En France, où le commerce extérieur a pris depuis le début de cette année un essor magnifique, on comprend de mieux en mieux qu'il est absurde de nommer à New-York un agent général pour l'Amérique du Nord. Le concessionnaire d'une marque pour un aussi vaste territoire ne peut en entreprendre lui-même la diffusion. Il lui faut recourir à des sous-agents. Il se place ainsi dans l'alternative suivante : ou bien hausser les prix, ce qui restreint la vente; ou bien offrir une com-

mission dérisoire, ce qui limite aussi la vente, puisque le sous-agent manquera forcément de zèle. Le Canadien français, capable de correspondre avec le fabricant français dans sa langue, est apte à le représenter dans toutes les provinces canadiennes. Des offres de services qui exposeraient ce double avantage auraient souvent chance d'être agréées.

* * *

Tout en nous efforçant de conquérir la plus belle place possible sur le marché national, il convient de rechercher des débouchés extérieurs.

Pendant la guerre, quand les besoins étaient immenses et urgents et la concurrence mondiale très réduite, des firmes canadiennes ont pris à l'étranger d'importantes commandes. Quelques-unes, comme si l'anormal dût être définitif, s'outillèrent en vue d'un rendement correspondant aux possibilités momentanées d'exportation. Vint la paix. Dans tous les pays le pouvoir d'achat, qui avait été très grand, diminua graduellement. Les besoins se contractèrent. Le Canada — comme du reste les États-Unis — vit ses exportations fléchir profondément, d'autant plus que dans quelques pays la production reprenait, et que plusieurs avaient un change de misère qui rendait extrêmement onéreux leurs achats en Amérique. Les maisons qui croyaient que le commerce du temps de guerre survivrait à la guerre commettaient une erreur. Elles en commettraient une autre si elles concluaient de la situation actuelle que l'exportation est devenue presque impossible.

Il est probable qu'au retour des conditions normales on constatera des modifications dans les courants des échanges, on en relève déjà quelques-unes; il est même possible que, dans certaines spécialités, de grands pays

s'emparent des marchés mondiaux. Mais le nôtre trouvera toujours des débouchés à ses excédents disponibles pour l'exportation. Et notre rôle dans le commerce extérieur du Canada pourra être considérable si nous nous mettons résolument à l'œuvre.

Les fabricants canadiens-français d'un même article, ou groupe d'articles, trouveraient souvent avantage, quoi qu'il en puisse coûter à leur individualisme, à se grouper en vue de l'exportation. Une organisation qui répartirait les frais et les commandes, serait en état d'entreprendre des études précises sur les marchés intéressants et de garantir d'importantes livraisons. Loin de se neutraliser par la concurrence, les efforts des membres du syndicat seraient ainsi décuplés par la coopération.

Après avoir assuré la vente de nos articles exportables, limités en nombre et en volume, nous pourrions participer plus activement à l'écoulement des produits du Dominion dans le monde. Nous disposons d'avantages particuliers. Il convient de placer au premier rang notre connaissance du français, qui met à notre portée une très vaste documentation, et qui nous facilite les contacts avec un grand nombre de pays. Nous avons ensuite, plus que notre compatriote anglo-canadien, le sens psychologique, l'aptitude à comprendre autrui. Cette faculté sera très utile notamment dans l'Amérique latine, dont notre commerce ne saurait se désintéresser. Enfin, notre affabilité, qui fait la popularité de plusieurs de nos hommes d'affaires dans les provinces anglaises, n'est pas un élément de succès négligeable, puisque les relations commerciales sont avant tout des rapports humains.

L'État met à notre disposition des moyens dont nous ne semblons pas avoir profité jusqu'ici dans toute la mesure

possible. Nous n'en indiquerons que deux : la marine marchande canadienne et le service de renseignements commerciaux.

La flotte de l'État accusait, il est vrai, un déficit à la fin du dernier exercice. Mais ce déficit, justifiable en partie par la dépréciation en valeur des bateaux construits à une époque où la main-d'œuvre et les matériaux étaient très chers, équivaut somme toute à une prime à l'exportation. La marine marchande, en développant notre commerce extérieur, augmente les facultés contributives du pays. Le déficit résultant de son exploitation est donc, en réalité, très inférieur au chiffre auquel la comptabilité le fait ressortir. On se trouverait peut-être en présence d'un bénéfice si l'on pouvait évaluer les sommes énormes que notre flotte nous dispense de verser à l'étranger en frets maritimes.

Quoi qu'il en soit, la marine marchande nationale est un actif dont on apprécie mieux l'importance quand on se rappelle que jusqu'à ces dernières années nous devions recourir au tonnage étranger pour la presque totalité de notre commerce extérieur, ce qui veut dire que le Canada n'était pas toujours maître de choisir ses sources d'approvisionnement et ses marchés d'exportation. L'absence d'une flotte de commerce réduit un pays à l'esclavage économique ou à peu près.

Notre marine marchande nous met en communication avec un grand nombre de pays. Elle nous a ouvert déjà des marchés auxquels auparavant nous n'avions guère accès. Libres d'établir et de modifier les itinéraires selon nos besoins, nous sommes maintenant en état de coordonner nos transports maritimes à notre réseau fluvial et ferré, et de créer des courants d'échanges directs avec les points

du globe où nous pouvons acheter et vendre aux meilleures conditions. Dans nos relations avec un grand nombre de pays étrangers, les avantages et les qualités propres aux gens de notre race s'avèreront inestimables, que nous soyons exportateurs ou simples auxiliaires.

Bien que depuis la guerre les questions économiques soient à la mode, il y a encore trop d'hommes d'affaires et d'employés de commerce qui ignorent ou dédaignent les publications officielles ayant pour objet de leur fournir de la documentation sur le pays et des renseignements sur l'étranger. Le ministère du Commerce publie, entre autres, un hebdomadaire, *The Weekly Bulletin*, dont le service est fait au Canada sur simple demande. On insère là-dedans les rapports des commissaires du commerce canadien à l'étranger et diverses informations et reproductions d'intérêt commercial. Eh bien, si ce périodique n'est publié qu'en anglais, c'est que, dit-on, le petit nombre des lecteurs de notre race ne justifierait pas les frais d'une édition française.

L'enseignement commercial supérieur, de fondation récente, mais qui fait sous tous rapports de rapides progrès, prépare des jeunes gens auxquels un complément de formation dans la pratique donnera une grande compétence. Ainsi se constitue une élite qui exercera une bienfaisante influence sur le développement de notre commerce intérieur et extérieur. On a cru pendant longtemps que, contrairement à toutes les professions et même à tous les métiers, la carrière commerciale n'exigeait aucune préparation. On en voulait voir la preuve dans le succès d'un certain nombre d'hommes d'affaires munis d'une simple instruction élémentaire. Mais les temps sont changés. Dans l'âpre lutte qui se livre aujourd'hui sur tous les terrains, la victoire

est au plus apte. On le comprend de mieux en mieux. C'est pourquoi, d'année en année, l'École des Hautes Études commerciales recrute des sujets de plus en plus nombreux et brillants. Cela ne révèle-t-il pas un esprit nouveau ?

* * *

Le commerce canadien-français, dont les débuts ont été lents et pénibles, a suivi depuis trois-quarts de siècle une appréciable progression. Cette période d'apprentissage franchie, une grande expansion est désormais possible si, ayant plus de confiance en nous et en les nôtres, nous savons mieux tirer parti de nos ressources de toute nature : capital sous toutes ses formes, aptitudes, qualités de race, moyens matériels, enseignement supérieur. Fabricants, commerçants, représentants au pays ou à l'étranger, nous sommes de taille à effectuer une part importante du commerce intérieur et extérieur du Canada.

Un effort sérieux dans ce sens amènerait le rapide enrichissement de notre groupe. On peut dire sans doute de la fortune, comme Esope de la langue, qu'elle est ensemble la meilleure et la pire des choses; mais il convient de reconnaître que c'est une force susceptible de favoriser le progrès.

LÉON LORRAIN.

PARTIE DOCUMENTAIRE

Une série de contretemps, nés des difficultés d'imprimerie résultant de la grève, ont rendu impossible la publication de la partie documentaire indiquée au sommaire. L'allocation de M. Antonio Perrault sera reproduite dans notre prochaine livraison. Quant à la lettre des greffiers de la Couronne et de la Paix, on a pu l'insérer ailleurs dans ce numéro.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de ce mécompte, et faisons de nouveau appel à leur indulgence.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX EN FRANCE

Comme l'Action française l'annonçait récemment, des relations nouvelles, régulières et permanentes, ont été établies entre la France et le Canada français par les Amitiés catholiques françaises et nous. Ces relations ne constituent pas une innovation. Mais ce qu'elles comportent de particulier, le voici : elles sont établies sur le terrain franchement catholique.

Nous avons le plaisir de présenter aujourd'hui à nos lecteurs, la première chronique française. Elle est signée de M. l'abbé Bricourt, ancien directeur de la Revue du Clergé français, et elle traite du "mouvement religieux en France". L'auteur aurait pu intituler ainsi son intéressante revue, si la longueur du titre n'eût pas été un obstacle à la précision : le mouvement religieux, au point de vue intellectuel, par les livres de théologie et d'histoire religieuse. Cette chronique est une irrésistible invitation à la lecture d'études de fonds des plus substantielles.

LE MOUVEMENT RELIGIEUX EN FRANCE

1. Comme il m'est agréable d'inaugurer cette chronique, rédigée spécialement pour nos frères du Canada, en me réjouissant avec eux de la reprise, si impatientement désirée, des relations diplomatiques entre la France et le Vatican ! Depuis dix-sept ans, la "Fille aînée de l'Église", ou plutôt son Gouvernement, avait rompu avec le Saint Siège. Pour nos cœurs c'était un grand chagrin, et notre pays risquait fort d'y perdre, avec un peu de la bonne renommée, beaucoup de son prestige et de sa légitime

influence. Nos hommes d'État le comprirent enfin, et "l'Union sacrée", dont le besoin ne se fait pas moins sentir aujourd'hui que pendant la Grande Guerre, a obtenu d'eux le geste attendu. Sans doute, il ne s'agit, en la forme, que d'une mission temporaire de six mois, d'ailleurs, renouvelable; mais le premier pas était le plus coûteux, et nous devons espérer que la démarche des deux Pouvoirs produira un effet durable.

Cette grave décision profitera tout d'abord à notre politique extérieure : il se pose actuellement, dans le monde, tant de questions pour lesquelles il importe que la France soit officiellement représentée auprès du Vatican !

Mais elle sera également utile au catholicisme et à la France dans l'ordre de notre politique intérieure : tôt ou tard, l'Ambassadeur et le Nonce finiront bien par examiner la question du "Statut" de l'Eglise de France. Avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, on trouvera le moyen d'amender notre Loi de Séparation et de nous assurer, avec la dignité et la liberté auxquelles nous ne saurions renoncer, les biens nécessaires à notre vie religieuse.

Le choix qui a été fait de M. Jonnart, comme Ambassadeur auprès du Saint-Siège, et de Mgr Ceretti, comme Nonce à Paris, est significatif : l'intelligence, l'expérience et la modération de l'un et de l'autre nous vaudront une entente vraiment cordiale.

Mgr Ceretti, n'en doutons pas, s'inspirera de l'exemple du cardinal Ferrata, que SS. le Pape Benoît XV vient, comme on l'a dit, d'ériger "en une sorte d'auteur classique pour les nonces présents et futurs". (1) Le cardinal Fer-

(1) Léon Grégoire (Georges Goyau), *Les Mémoires d'un nonce, le cardinal Ferrata*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1921, p. 393.

rata s'est heurté à bien des difficultés pendant ses cinq ans de nonciature à Paris : (2) or jamais il ne s'est départi de son esprit de sage conciliation et toujours il a gardé à notre pays sa confiante amitié. Mgr Ceretti ne fera pas moins bien que son illustre prédécesseur, et peut-être sera-t-il plus heureux.

2. Quelques jours avant que le Gouvernement français renouât avec le Saint Sièges, nous célébrions dans la joie notre première fête *nationale* de Jeanne d'Arc. Le 16 mai 1920, la solennité de sa canonisation avait lieu dans la basilique de Saint Pierre de Rome. Le 24 juin suivant, notre Parlement décidait que, à l'avenir, la République française célébrerait annuellement la fête de Jeanne d'Arc comme fête du patriotisme. C'est le 8 mai dernier que la "fête du patriotisme" nous réunissait tous dans un même sentiment d'amour pour notre admirable héroïne et pour la France qu'elle sauva. Le Pape s'associa à notre commune allégresse en nous envoyant, pour la circonstance, un cardinal-légat. Est-il besoin d'ajouter que pas un Français ne resta insensible à ce témoignage de haute sympathie ?

Jeanne d'Arc n'avait jamais été oubliée en France, à Orléans surtout. Depuis quelques années notamment, nous nous plaisions à la prier dans nos églises; nous avons même pris l'habitude de pavaiser ou d'illuminer nos maisons en son honneur. Mais cette année, c'était le canon qui tonnait le jour de sa fête; c'était les représentants du Gouvernement; c'était les édifices publics qui chantaient sa gloire. Il n'y avait plus que *nous* à exalter la Sainte Pucelle ! C'était toute la France qui célébrait, en elle, la patriote vaillante, la martyre du patriotisme. Comment ne

(2) Qu'on lise les trois volumes in-8, si intéressants, de ses *Mémoires*. Desclée 1921. Ils sont écrits en français.

pas s'émouvoir au souvenir d'une jeune fille si touchante et si admirable, qui fut, au prix de sa vie, notre libératrice !

Pour comprendre et pour aimer toujours davantage notre Jeanne d'Arc, nous avons maintenant les superbes ouvrages de Mgr Touchet, évêque d'Orléans. A la suite de ses prédécesseurs, de Mgr Dupanloup et de Mgr Couillié, Mgr Touchet a largement contribué à la canonisation de la Pucelle. Les livres qu'il a publiés l'année dernière (1) sont en quelque sorte le couronnement de ses travaux et de son œuvre.

La *Vie de sainte Jeanne d'Arc*, du même évêque, est beaucoup plus courte et "plus nettement hagiographique". Le lecteur pressé y trouve cependant tout ce qui lui est nécessaire de savoir pour connaître intimement et, à l'occasion, défendre la "vierge sacrée de notre pays", sa divine mission, sa sainteté aimable et forte.

3. Il est impossible de parler de relations diplomatiques entre la France et le Vatican, d'évoquer le souvenir du Cardinal Ferrata, ou même de penser à sainte Jeanne d'Arc, sans se rappeler du même coup le grand Pape qui aima si vivement notre libératrice et notre Patrie, qui fit tant pour l'une et pour l'autre. Léon XIII nous est toujours cher.

Et c'est pourquoi, le dernier volume de l'*Histoire générale de l'Eglise* (2) que publia M. Mourret, professeur au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, est sûr d'être fort

La Sainte de la Patrie, 2 volumes : édition in-8 raisin, Frs : 40
Édition in-12, frs : 15. (relié frs. : 20. — *Vie de sainte Jeanne d'Arc*,
un volume in-8 couronne, frs. : 3.00, chez Lethielleux, Paris, VI, 10
(rue Cassette).

(2) L'*Histoire générale de l'Église* comprendra 10 volumes in-8 raisin à 15 francs chacun. 9 en ont paru; le 10ème traitera de Pie X et, sans doute; des premières années du pontificat de Benoît XV. M. Mourret a, ces derniers mois, publié également chez Bloud et Gay, Paris, VIème 3, rue Garancière, 3 volumes in-16 : *Le mouvement catholique en France de 1830 à 1850*, 6 francs ; *Le Concile du Vatican*, 6 francs, *Les Directions politiques et sociales de Léon XIII*, 7 francs.

bien accueilli de tous ceux qui, chez nous et au dehors, unissent dans leur affection Léon XIII et la France.

Ce tome est, en effet, consacré tout entier à Léon XIII.

Le chapitre premier expose son programme. Puis on étudie sa politique en Italie, en France, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Belgique, en Suisse et en Norvège, à l'égard des Eglises hérétiques et schismatiques. Viennent ensuite les chapitres sur Léon XIII et les Missions étrangères, Léon XIII et le mouvement intellectuel, Léon XIII et le mouvement social, enfin Léon XIII et la vie chrétienne. Rien d'important n'est omis, et tout est raconté avec clarté et intérêt. Les manchettes très nombreuses facilitent la lecture, et aussi la table, heureusement détaillée, des matières. L'Index des noms propres aide le lecteur à retrouver ce qu'il cherche, sans peine ni perte de temps.

M. Mourret est parfaitement informé : il n'est pas un livre ou un document de réelle valeur qui lui ait échappé. Tout en ne disant rien qui puisse choquer un croyant et un fils aimant de l'Eglise, il fait profession, conformément au conseil de Léon XIII, de dire, quand besoin est, toute la vérité. Il est probe et juste pour tous, même pour nos adversaires. Ses jugements s'inspirent d'une modération louable et toute sulpicienne. Ça et là, le théologien précis et compétent se révèle en des distinctions ou en des notes qui dissipent toute confusion et toute erreur doctrinale.

Ce tome IX est digne de ses aînés. Le précédent, intitulé pareillement : "L'Eglise contemporaine", traitait surtout de Grégoire XVI et de Pie IX. Les deux premiers étudiaient "les Origines chrétiennes" et "les Pères de l'Eglise"; les tomes III et IV, "l'Eglise et le monde barbare", "la Chrétienté" (du moyen âge); les tomes V, VI, VII, "la

Renaissance et la Réforme", "l'Ancien Régime", "la Révolution".

L'*Histoire générale de l'Eglise* forme un ensemble de tous points excellent, bien conçu, bien composé, bien écrit, dont la science française et catholique est justement fière. Je suis sûr qu'elle plairait fort aux lecteurs de l'*Action française*.

4. J'en dis autant des *Leçons de théologie dogmatique* de M. Labauche, lui aussi professeur au Séminaire de Saint-Sulpice. C'est par la "Dogmatique Spéciale" que M. Labauche a commencé. Quatre volumes en ont paru jusqu'à présent. (1) Vraisemblablement, deux autres volumes seront nécessaires pour achever les Sacrements et, ainsi, la "Dogmatique Spéciale" et les "Prolégomènes philosophico-dogmatiques". Les deux premiers volumes sur "Dieu et l'Homme" ont été couronnés par l'Académie française : c'est dire que l'auteur ne se recommande pas seulement de qualités théologiques, mais que son œuvre a aussi un réel mérite littéraire.

M. Labauche ne s'est pas proposé de faire un manuel à l'usage des séminaristes. Il a, comme il le dit lui-même, voulu avant tout écrire "un livre d'apologétique destiné aux ecclésiastiques qui, une fois dans le Saint Ministère, s'appliquent à combattre les objections d'ordre historique des temps présents, ou bien aux laïques instruits qui se préoccupent d'examiner attentivement les fondements de leur foi, afin de la défendre contre les attaques dont elle est l'objet. Ce qui ne rentrait pas dans son plan a été "écarté ou traité en note d'une façon sommaire".

M. Labauche s'applique à donner l'histoire exacte de

(1) Tome I : *Dieu* ; tome II : *l'Homme* ; tome III : *Baptême et Confirmation* ; tome IV : *l'Eucharistie*. Chacun de ces volumes in-8, francs : 10. Chez Bloud et Gay.

chaque dogme : il en cherche l'origine dans la Sainte Ecriture, en suit le développement dans la tradition des Pères; rapporte enfin les essais de synthèses qui en ont été faits dans les écoles théologiques. Tout en faisant observer que le dogme n'est asservi à aucun système de philosophie, il présente à bon droit comme définitive, en ses parties essentielles, la synthèse théologique de nos grands Scolastiques. Il faut encore le louer de la manière honnête et scientifique, dont il étudie les documents. "Au lieu de produire quelques textes fragmentaires, souvent peu significatifs si on les sépare de leur contexte," il expose l'enseignement de l'Écriture et de la tradition d'une façon bien plus synthétique que ne le font la plupart des auteurs. La clarté n'y perd rien, et la vérité y gagne beaucoup.

Comme son confrère M. Mourret, M. Labauche évite toute exagération; comme lui, il est remarquablement renseigné et informé. Ajoutons qu'il ne néglige pas ce qui est d'ordre pratique. Les esprits exigeants et les âmes sérieusement dévotes profiteront presque également à son école.

Notre distingué professeur a mis dix ans à publier ses quatre premiers volumes. Il n'y a en cela rien d'étonnant, étant donné leur importance et leur mérite. Nous avons tout lieu de croire, au demeurant, que les tomes suivants vont se succéder plus rapidement. Ce qu'on a enseigné à plusieurs reprises est plus mûri, plus immédiatement prêt pour la rédaction et l'impression. Au lieu de ralentir l'activité productive de M. Labauche, les années ne peuvent que l'aviver et en accélérer les effets. Vous verrez que je fus bon prophète...

5. Je ne sais pas s'il en est ainsi au Canada comme en France et si les multiples deuils de la guerre y ont, comme chez nous, imprimé au spiritisme "une impulsion extraor-

dinaire". Il paraît donc qu'ici "l'attrait malsain du merveilleux" s'est développé considérablement. Si bien que de graves esprits ont jugé nécessaire d'éclairer à cet égard, les âmes enténébrées et troublées. On ne mentionnera ici, entre autres, que le P. Mainage, professeur à l'Institut Catholique de Paris et rédacteur en chef de la *Revue des Jeunes*. Le savant religieux a fait sur le spiritisme des conférences publiques qui furent très goûtées, et il vient de publier un petit volume : *La Religion Spirite* (1), qui n'obtiendra pas un moindre succès.

Le P. Mainage n'a pas de peine à établir qu'il n'est ni possible, ni permis d'être spirite et chrétien tout ensemble. Peut-être, bien qu'il se montre fort défiant, accueille-t-il encore trop aisément les faits ou phénomènes spirites. Mais c'est qu'il se croit en mesure de les expliquer, pour la plupart naturellement et sans avoir besoin des "désincarnés". Son chapitre V : "Spiritisme sans esprits" est, en réalité, des plus curieux. On peut en discuter certaines affirmations, peut-être excessives; mais qui sait si quelques naïfs n'y trouveront pas matière à de salutaires réflexions?

Des spirites modernes passons, avec le P. Mainage, aux anciens troglodytes, à ces hommes d'autrefois qui habitaient les grottes, les cavernes. Entre les uns et les autres il y a au moins cette ressemblance, que leur pensée religieuse, à ceux-ci comme à ceux-là, est "dominée par la hantise des revenants".

Les Religions de la Préhistoire (2) sont un ouvrage considérable, qu'on ne saurait trop louer et qu'on doit recommander aux lecteurs cultivés et exigeants. Depuis

(1) Aux bureaux de la *Revue des Jeunes*, Paris VII, 3, rue de Luy-nès un volume in-16, 7 fr.

(2) Chez Desclée, Paris, VI, 30, rue Saint-Sulpice, un volume in-8 raisin, avec de nombreuses planches et gravures, 30 fr.

vingt-cinq ans, on peut l'écrire sans exagération, les études préhistoriques ont été complètement renouvelées. Des prêtres, comme l'abbé Breuil, ou des laïques catholiques, comme Joseph Déchelette, ont puissamment contribué à ces heureux progrès. De ces recherches, de ces découvertes qu'est-il résulté au point de vue spécial de la Religion ? Le P. Mainage entreprend de nous le dire avec tous les développements convenables.

Replacer dans leur cadre physique les races humaines de l'âge paléolithique; utiliser sagement les données de l'archéologie; appliquer à l'interprétation religieuse des documents une méthode viable; discerner, avec un jugement impartial, modéré, le vrai et le faux, le certain et le probable, parmi les opinions qui, trop souvent, ont attiré à la préhistoire le reproche d'être un pur roman : telle est la tâche, délicate et importante, dont l'auteur apporte les conclusions dûment motivées. Son œuvre est, tout à la fois, une mise au point nécessaire, un précieux instrument de travail, et le premier ouvrage de synthèse écrit en notre langue, par un catholique, sur la religion de l'homme quaternaire.

L'homme paléolithique, le chasseur de rennes, était religieux. Il a "connu et adoré ce *Maître*, créateur et justicier, devant lequel s'inclinent encore les peuples les plus déshérités de la terre". Sans disparaître, cette croyance monothéiste dégénéra en un culte naturaliste, plus ou moins contaminé par la magie, et entremêlé de rites mortuaires qui indiquent au moins que pour l'homme quaternaire tout ne finit pas avec la mort. Ces vieux ancêtres n'avaient pas gardé intacte la révélation primitive. Mais, Dieu merci qu'ils sont loin de l'homme bestial et dépourvu de toute religion que d'aucuns se complaisent encore à nous décrire !

6. Deux mots seulement, pour finir, sur la dernière publication de Mgr Battifol : *Le Catholicisme de saint Augustin* (1).

Ce volume fait suite à *l'Église naissante et le Catholicisme* et à *La paix Constantinienne* : il sera lui-même suivi d'un volume qui aura pour titre : *Le Siège apostolique de saint Damase à saint Léon*. Nous aurons ainsi une "histoire des origines du Catholicisme", que nous pourrions opposer aux plus réputés d'entre les historiens libres-penseurs ou protestants.

Le savant prélat estime que saint Augustin, "s'il est le docteur de la grâce", mériterait aussi bien d'être appelé le "docteur de l'ecclésiologie" : d'une ecclésiologie soucieuse de défendre la règle de foi et l'autorité vivante que cette règle de foi postule, soucieuse tout autant de préserver l'exercice de l'intelligence dans les lignes de la règle de foi et d'accord avec "la tradition et les Saints Pères"; moins attirée par la considération des conditions juridiques de l'unité qui sont la préoccupation maîtresse des *transmarini*, (2) mais attachée de préférences à la considération de l'unité visible de la *Catholica*, pour mettre en pleine lumière l'illégitimité du schisme et aussi bien la valeur sacramentelle et sanctifiante de l'unité; ecclésiologie s'achevant dans la personification mystique de l'Église et dans la dévotion de l'Église.

Mgr Battifol expose la pensée du grand docteur et les phases successives de cette pensée. Ce n'est ni de biographie ni de controverse qu'il s'agit dans son livre. Mais il fait excellemment ce qu'il a voulu faire, et il a restitué à saint Augustin, le mérite "d'avoir fait du Catho-

(1) Chez de Gabalda, Paris, VIème, 90, rue Bonaparte ; 2 (volumes in-16, 14 francs).

(1) *Les Italiens, les Romains*.

licisme, non plus seulement une intelligence, non plus seulement une unité, mais une mystique”.

Sûrement, *le Catholicisme de saint Augustin* fera le régal des connaisseurs et des esprits délicats.

J. BRICOUT

Viennent de paraître : 1. *Nos Historiens* d'Henri d'Arles. Cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'*Action française*. Beau volume de 250 pages. Prix : 90 sous. On sait quel succès obtinrent l'hiver dernier les leçons d'Henri d'Arles. C'est le premier ouvrage de critique qui ait encore été publié sur les historiens canadiens. 2. *Vers l'Émancipation*, (première période), de l'abbé Lionel Groulx. Cours d'histoire du Canada professé à l'Université de Montréal. Beau volume de plus de 316 pages. Prix : \$1.00. Cet ouvrage fait suite aux *Lendemain de conquête* du même auteur. L'historien y a fait le tableau de la période qui a précédé l'*Acte de Québec*, l'une des plus importantes de notre passé. 3. *Si Dollard revenait...* de l'abbé Lionel Groulx. Dixième mille. Réimpression avec une couverture en deux couleurs.

MADAME DE LA PELTRIE

Il y aura 250 ans cette année, le 18 novembre, que s'éteignait, à Québec, la fondatrice du couvent des Ursulines, madame de la Peltrie. C'est bien dans l'esprit de l'œuvre de l'*Action française* que de rappeler aux générations actuelles cet anniversaire et de redire les vertus de cette femme.

Marie-Madeleine de Chauvigny naquit à Alençon en 1603. Son père, seigneur de Vaubougon, appartenait à la haute noblesse normande. Au château familial elle reçut une forte et pieuse éducation. Mariée assez jeune à Charles de Gruel, seigneur de la Peltrie, gentilhomme percheron, la Providence la laissait bientôt veuve et libre de suivre l'attrait de son cœur qui la poussait vers les missions lointaines. Vincent de Paul, qu'elle vint consulter à Paris, lui indique le Canada comme un vaste champ d'action. Elle entra en pourparlers avec l'Évêque de Tours et les Ursulines de cette ville, et bientôt elle partait avec quelques religieuses et trois jésuites pour fonder un couvent dans la Nouvelle-France. Désormais sa fortune et sa vie sont acquises à la jeunesse française et indienne du Canada.

Le 14 août 1639, c'est la joie de l'arrivée et les douceurs d'une première nuit passée à l'île d'Orléans. "L'on y fit trois cabanes à la façon des sauvages; les religieuses se mirent dans l'une, les religieux dans l'autre, et les matelots dans la troisième. Nous avons une joie qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fîmes retentir de nos cantiques".

Puis, c'est la vie de sacrifice qui commence, à Québec, au milieu des bois, entourée d'indiens sales et encombrants.

“Notre logement, écrit-elle encore, était si petit qu’en une chambre de seize pieds carrés étaient notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire... La saleté des filles sauvages nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et d’autres ordures dans notre pot, et quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût”.

Pendant dix-huit ans, cette noble dame fit l’office de lingère. Laver la vaisselle, balayer les chambres, panser les plaies étaient ses plus chères occupations. Le reste de ses journées se passait à la conversion des sauvages, à la visite des malades et à l’instruction des enfants. Vie admirable où Dieu a la première place et qui conduit une âme bien vite aux plus hauts sommets de la perfection !

“Madame, notre Fondatrice, court à grands pas dans les voies de la sainteté; j’en suis ravie, et si vous la voyiez, vous le seriez comme moi... Madame de la Peltrie est une sainte”, écrivait aux religieuses de Tours, Mère de l’Incarnaton.

Cette pieuse femme resta modeste et simple jusqu’au bout. Si “les notables et les puissances” assistaient à ses obsèques dans la petite chapelle des Ursulines, le 16 novembre 1671, les pauvres surtout, Français ou Sauvages, jeunes ou vieux montaient une garde d’honneur auprès de la dépouille de celle qui fut leur mère pendant plus de trente-deux ans.

* * *

Religieuses qui, sur notre sol sanctifié par tant de vertus, vous livrez encore aux humbles soins des malades ou à l’éducation de la jeunesse, admirez et imitez votre modèle ! Madame de la Peltrie n’a pas connu vos joies, elle ne fut pas liée à Dieu par des vœux. Elle fut vôtre cependant

par le cœur. Mais quel cœur admirable de dévouement, de patience, de charité, de pureté ! De votre vie elle connut l'isolement, la lourde croix du support mutuel, la plus lourde croix encore d'une volonté sans cesse maté par les règles d'une communauté, les grilles d'un cloître, les murs blancs et nus d'une petite cellule. Elle a pris toutes vos obligations, sans excepter celle des vœux et les a gardées saintement. Victime volontaire, elle s'est consumée sans retour ici-bas. Religieuses de mon pays, admirez et imitez !

Mères chrétiennes, filles de ces chères et vénérées aïeules venues du Poitou, de l'Anjou ou de la Normandie, sur nos foyers peuplés de gais enfants laissez planer la noble figure de cette grande dame de France ! Elle est vôtre. De votre vie elle n'a guère connu les joies. Pour être tout entière aux enfants des autres, elle a renoncé aux joies sublimes de la maternité ; elle n'eut pas de foyer sur terre pour que celui des pauvres et des malheureux fut le sien ; et pour que son cœur fut tout à Dieu, elle n'a pas voulu d'autre époux, que l'époux céleste. Admirez, mères chrétiennes, l'ange de la charité qui passe par les rues du vieux Québec, entre sous les plus humbles toits, se penche sur les plus sales berceaux, panse les plaies les plus hideuses et, de retour au couvent, berce l'orpheline, console les malades, instruit l'enfant des bois. En ces jours tragiques de l'histoire de la Nouvelle-France où la hache iroquoise faisait tant de plaies vives au sein des foyers naissants, elle fut mère cent fois, elle eut autant de foyers que de malheureux, autant d'époux que de pauvres de Jésus-Christ. Imitez, mères chrétiennes de mon pays, celle qui, sans connaître aucune de vos joies, a porté gaïement et patiemment toutes vos charges !

Et vous, dames du monde, que le ciel a favorisées des dons de la naissance, de la fortune ou de l'instruction, Marie-Madeleine de Chauvigny, veuve de la Peltrie, marche fièrement à votre tête ! Elle est vôtre aussi, par les dons les plus précieux du cœur et de l'esprit. De votre vie elle a compris les responsabilités, elle en a refusé toutes les douceurs. Sa fortune, elle l'a dépensée en fondations pieuses ; son talent, elle l'a utilisé à l'œuvre de l'instruction. Elle n'a pas connu l'"enivrante gaieté des salons." Et lorsqu'elle aurait pu être servie, adulée, choyée, elle a voulu servir, consoler et souffrir. Admirez, dames du monde, cette "haute et puissante" dame épelant patiemment aux petites sauvagesses, les claires et sonores syllabes de France ; imitez sa charité, vous souvenant toujours que le superflu du riche est le patrimoine du pauvre.

Il est une formule courte, simple et forte que nous ont léguée les saints pour aider les âmes à gravir la rude montagne qui mène au ciel, la voici : Toujours et dans toutes ses actions donner la gloire à Dieu, laisser la joie aux autres, garder la peine pour soi. C'est toute la vie de Marie-Madeleine de Chauvigny, veuve de la Peltrie.

Émile Dubois, ptre

du Séminaire de Sainte-Thérèse

La livraison de juillet de notre revue a retardé de quelques jours. Les lecteurs de l'*Action française* auront vite compris que par suite de la grève affectant les ateliers d'imprimerie, la publication du présent numéro a dû se faire dans des conditions exceptionnelles. L'explication nous assurera mieux l'indulgence de nos amis.

SCIENCE ET CONSCIENCE

Les temps actuels sont particulièrement favorables au développement de deux grands rameaux de la science : la sociologie et la médecine.

La guerre n'a pas seulement criblé de blessures la chair des soldats, traîné dans le sang des drapeaux politiques, mais elle a aussi réveillé la conscience des peuples, en étalant brutalement sous ses yeux, les misères sociales et physiques qu'elle a déchaînées. Partout se posent des problèmes de sociologie et de médecine. Problèmes scientifiques, certes, mais qui relèvent aussi de la conscience, et c'est pourquoi les femmes, non plus que les hommes, ne peuvent pas y rester étrangères. Nous croyons même que son rôle d'éducatrice oblige davantage la femme à dégager plus nettement la voix de la conscience des données parfois dangereuses de la science.

Mais si nous reconnaissons que la femme n'ayant attaché son nom à aucune théorie scientifique, n'a pas à lutter contre son orgueil pour entendre la voix de sa conscience, nous devons aussi avouer que nous souffrons tous du mal de la subtilité et que nous sommes arrivés à un point tel, qu'une idée claire nous paraît souvent trop simple pour être profonde. L'opinion contemporaine veut que "plus un homme est intelligent, moins il affirme", elle n'a pas honte d'écrire : "Qui sait si la finesse d'esprit ne consiste pas à s'abstenir de conclure". Aussi sommes-nous devenus si compliqués, si subtils, que la conscience chrétienne nous semble vraiment trop simpliste, trop affirmative, pour qu'on puisse s'y abandonner en toute sécurité.

Pourtant science et conscience ont la même étymologie;

toutes deux ont leur source dans le savoir. L'une est une certitude physique, l'autre une certitude morale. Elles sont unies comme le corps et l'âme. Pourquoi seraient-elles ennemies ? Échapperaient-elles à la loi universelle de la solidarité qui fait que tout se tient dans la vérité ?

Mais les idées modernes tendent à faire du savant un être à part, isolé, qui ne relève d'aucune autorité. On est spécialiste à outrance et les temps sont loin où la preuve suprême de la science devait être dans sa cohérence. Pour peu qu'un homme ait le nez sur un microscope on l'appelle savant, un autre réussit-il une dissertation quelconque, il portera l'étiquette de philosophe, et celui qui modèle un bras n'a pas besoin de l'attacher à un corps pour qu'on le reconnaisse artiste. En vérité, j'exagère à peine. Tout est divisé, subdivisé à l'extrême et à notre époque, celui qui se permet d'avoir des idées générales n'est pas loin de passer pour un ignorant.

Cependant, la science et la philosophie sont bien autres choses que de simples observations, ou des pensées isolées ; elles réclament l'enchaînement logique des idées et leur harmonie avec des lois d'ordre général. Que penser alors des spécialistes qui toujours en querelle avec leur voisin, ne vivent en paix que dans leur maison ? Il ne s'agit pas d'empiéter sur le terrain de son voisin, mais de vivre en bonne intelligence avec lui. Nous n'en sommes point toujours là.

Ainsi, en médecine, on explique — ce qui est bien — mais on excuse — ce qui est mal — le vol, l'ivrognerie et la lâcheté. Nous parlons de la cleptomanie, de la dipso-manie et de la neurasthénie.

Et, en sociologie quel jugement devons-nous porter sur les théories socialistes et bolchivistes. Si notre conscience n'était pas faussée par les idées courantes, si on lui laissait

droit de vote dans ces questions, que répondrait celle qui a mérité d'être appelée, *voix de Dieu, lumière du cœur, raison pratique*? Malgré toute la subtilité des conventions humaines, elle nous parlerait sûrement avec autorité et en sagesse de la vertu et de l'ordre.

La science, qui fait une différence entre les maladies nerveuses et la folie, prétend que les malades sont incapables de dominer leurs nerfs qui les forcent à voler, à boire et à s'abandonner à tous leurs caprices. Ces spécialistes ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils voient le monde comme une vaste maison d'irresponsables où les pires désordres seront bientôt permis, parce que maladifs? Pourtant un homme qui n'est pas fou est responsable de ses actes. Pourquoi, par une trop grande et vaine complaisance scientifique, lui faire entendre que les lois de la conscience cessent de l'obliger? Ne doit-on plus considérer les maladies comme une occasion de mérite ou de démérite? Un tempérament lymphatique devra-t-il se prévaloir de son apathie naturelle pour être dispensé de toute activité? Et sous prétexte d'une même explication scientifique, le bilieux devra-t-il s'abandonner aux violences de son caractère?

Il est permis de douter que les maladies nerveuses ont surtout une cause physique. Elles sont plus imaginaires que réelles et, pour peu qu'on se donne la peine d'observer entre autres, la neurasthénie, on comprend qu'elle provient plutôt d'un dégoût de la vie, à la suite de chagrins, du désœuvrement, des mauvaises affaires. Elle frappe surtout les financiers, et les intellectuels qui font parfois banqueroute, tout comme les premiers. Ce n'est pas tant le corps que l'âme qui manque de ressources. Comme une terre qu'on a laissé s'appauvrir, elle se montre à nue dans sa misère. Nous tenons notre âme prisonnière de désirs maté-

riels et positifs, il n'est pas étonnant qu'elle s'affaiblisse dans une atmosphère qui n'est pas fait pour elle.

On parle beaucoup de culture physique, de reconstituer les nerfs et cela est très bien. Mais parle-t-on assez d'entraînement moral, de raffermissement des caractères? Ne serait-ce point le meilleur préventif contre bien des maladies?

Si nous touchons aux questions sociales, science et conscience devraient également marcher de pair. Je lisais dans un article du *Correspondant*, L'Europe nouvelle et le catholicisme : "La diminution ou la déviation de la vie religieuse chez un peuple est le plus sûr auxiliaire d'un pouvoir autocratique, que ce soit celui du tzar ou celui de Lenine".

Cela est profondément vrai. Quand un peuple a affaibli la voix de sa conscience, quand sa religion n'est plus que formaliste et extérieure, il tombe fatalement sous le despotisme, en attendant qu'il roule dans l'anarchie comme dans le tourbillon d'une trombe. De monarchiques et démocrates les gouvernements tendent à devenir socialistes et bolchevistes. Y a-t-il un progrès? Il est naïf de le demander. Du joug d'un tyran on passe sous celui d'un démagogue; la situation change mais ne s'améliore pas. On poursuit d'abord un idéal de justice humaine; on proclame les *droits de l'homme*, mais on oublie que l'homme tourne à tous les vents et que s'il ne s'appuie à quelque chose de stable, son code d'honneur variera au gré de ses passions.

A l'heure présente la passion dominante dans le monde est la haine sociale. On s'en fait un principe, on l'érige en système en divisant les classes pour les faire se ruer les unes contre les autres. En France, dans les manifestations socialistes, on chante pour entraîner les foules : *La carmagnole*, *Ça ira* et *Les bourgeois on les pendra*. Si quelques-

uns prétendent que les chefs socialistes sont travaillés par un idéal d'union internationale et fraternelle, leurs adeptes haineux prouvent la valeur de leur doctrine. C'est d'ailleurs un fait constaté que la plupart des anarchistes ont d'abord été socialistes. Pour nous rafraîchir la mémoire avec les théories anarchistes, transcrivons simplement l'article III du *catéchisme révolutionnaire*. "Le Révolutionnaire est plein de mépris pour le doctrinarisme et pour toute la science présente : il ne connaît rien qu'une seule science : *la destruction*. Il étudie la mécanique, la physique, la chimie et peut-être la médecine; mais ce *n'est que dans le but de détruire*. Il se livre pour le même motif à l'étude de la science vivante, c'est-à-dire à l'étude des hommes, de leur caractère, de leurs conditions sociales actuelles. Son désir sera toujours d'arriver le plus promptement et le plus sûrement possible à la destruction de ces ignobles conditions sociales".

Le révolutionnaire est assurément un esprit libre. Avancera-t-il la science plus que celui qui relève d'une autorité?

La haine est insatiable; rien ne la désarme. A peine le rêve des socialistes a-t-il été réalisé dans quelques-unes de ses revendications, par la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires et les taxes énormes imposées par l'État sur le capital, que le bolchivisme tout souillé de sang, dans le délire de sa haine, prétend avoir trouvé la solution des problèmes sociaux. C'est le règne du prolétariat. A quand celui des bandits et des voleurs de grands chemins? Exaltés par Nietzsche, ne pourraient-ils pas revendiquer à leur tour, au moyen d'une thèse sociale, leur droit à gouverner le monde? Il n'y a pas à le nier, nous évoluons. Si les enthousiastes des *valeurs nouvelles*

se réjouissent et voient dans l'anarchie, la division, la haine des classes, l'aurore d'un bonheur insoupçonné, nous continuons de croire que la sociologie comme la politique réclame une élite sans autre distinction que celle du talent et de la vertu.

Que la femme canadienne ne s'endorme pas dans une paix trompeuse en croyant que les maux dont souffre l'Europe ne peuvent pas nous atteindre. Les doctrines de haine qui s'adressent aux instincts cupides ne connaissent pas de frontières. La haine couve longtemps dans le cœur avant d'éclater. A la loi de la haine, opposons la loi de l'amour. La femme qui n'aime pas est un monstre. La haine sociale est à base d'envie. Rendons-nous compte des doctrines du jour, des poisons qu'elles contiennent. Si nous n'avons pas comme la vieille Europe, un long passé de gloire derrière nous, ayons au moins les qualités de notre âge et sachons éviter la honte d'être marqués, dès nos premiers pas, des maladies inévitables aux vieilles civilisations. N'éveillons pas la cupidité dans le cœur de l'homme par nos plaintes dans la pauvreté, notre dûreté dans la fortune, nos désirs insatiables et nos jalousies mesquines. Ne commettons pas l'erreur d'associer l'idée du bonheur à celle de la richesse et de croire que la science peut trouver par ses seules forces la solution des problèmes actuels. Nous croyons, au contraire, que la femme peut faire beaucoup pour aider la science, non pas en se faisant recevoir docteur en médecine ou en sociologie, mais en affermissant simplement la voix de sa conscience pour qu'elle prenne toute sa large part des responsabilités qui pèsent sur elle.

Marguerite TASCHEREAU.

NÉCESSITÉ D'UNE ÉLITE

Dans une première chronique, nous parlions de l'anglomanie par laquelle trop des nôtres s'enlisent dans l'insignifiance et l'effacement national. Dans la présente, nous voulons traiter de la nécessité d'une élite pour opérer le sauvetage de ceux qui s'enfoncent dans l'assimilation nuisible à notre foi, à nos mœurs, à notre existence ethnique, et pour réveiller ceux qui s'endorment dans l'inaction ou dans la sécurité des intérêts personnels satisfaits. Une élite nous est absolument nécessaire pour assurer notre survivance. Sans elle, nous sombrerons dans l'ambiance matérialiste et dénationalisante qui nous enveloppe, et nous perdrons notre personnalité distincte de race latine-française. C'est pour nous préserver de ce mal qui nous menace sans cesse et vers lequel nous attire avec force l'appât des plaisirs, de la vie facile, des richesses, du confort et du luxe, que nous réclavons avec urgence la formation d'une classe supérieure par le talent et par les vertus caractéristiques de la race; d'un groupe d'hommes instruits et cultivés sachant utiliser leurs loisirs pour le bien de leurs compatriotes, aspirant à la supériorité, et désirant efficacement y faire monter toute la race.

Nous avons besoin donc d'une élite qui ait le culte des choses de l'esprit et du cœur, qui s'adonne à la réflexion génératrice d'idées et de mots d'ordre salutaires, qui ait par conséquent d'autres soucis que ceux de faire de l'argent et de jouir égoïstement de la vie. A nous, Franco-Américains, il faut des chefs qui nous donnent les raisons profondes de vie et de survie, des directions opportunes, plus de fierté nationale; cela en se montrant eux-

mêmes supérieurs par leurs œuvres, par leurs qualités de descendants français, qui sont la probité, la générosité, l'urbanité, le dévouement éclairé à la patrie, l'amour intelligent et raisonné de l'âme française et catholique.

Mais où trouver les cadres de cette élite? Nous les avons déjà dans ceux que leur naissance, leur instruction, leur culture générale et particulière, leur bien-être matériel placent à la tête de leurs compatriotes, et à qui incombe le beau rôle de dirigeants. Il s'agit seulement de les former, de leur faire comprendre toute la beauté de leur mission et de les entraîner à s'y dévouer noblement, comme à une besogne de tout premier ordre et de première nécessité.

Au premier rang de nos dirigeants se placent les prêtres. Par devoir d'état ils doivent à l'Église et à la patrie le service de la vérité et du dévouement. (1) En enseignant aux âmes les vérités dogmatiques et morales, ils forment de bons citoyens, respectueux de leurs devoirs individuels et sociaux, et ainsi font œuvre du meilleur civisme.

Mais, en plus de la vérité religieuse, et en marge de leur ministère ordinaire, s'ils ont l'idée juste de leur vocation et de leurs obligations comme unités d'avant-garde, ils doivent s'instruire de la vérité historique et nationale pour en faire bénéficier leurs frères. Ceux-ci attendent d'eux, à bon droit, plus que les fonctions de leur ministère strictement sacerdotal. Les prêtres, dans tous les pays, ont toujours été regardés comme les modèles des vrais patriotes, et à cause de leur rang dans la société et à cause de leur mission d'éclaireurs et d'entraîneurs d'âmes. Cela est particulièrement vrai des pays religieux comme le Canada

(1) Mgr Pàquet, *Action française*, décembre 1920.

français où l'histoire de la race est imprégnée de religion et d'influence sacerdotale. Par suite, cela est vrai aussi de nous, Franco-Américains, fils du Canada français.

Donc un prêtre à la hauteur de ses responsabilités doit être au courant de l'histoire de son pays, des traditions et des légitimes aspirations de sa race. Et cette connaissance chez lui, pour être utile, doit servir à l'action patriotique, à l'action française, à cette action inspiratrice de foi chrétienne et de distinction personnelle, qui veille à la correction du langage et à l'élévation des sentiments, et stimule à la fois la fierté nationale et l'attachement au drapeau étoilé.

Tel est le service de dévouement qu'on attend de lui. Dévouement sans doute à la formation religieuse de ses compatriotes, dévouement aussi à leur formation intellectuelle, à l'amélioration de leur état social, à la conservation de leurs qualités ethniques de foi, de langue, de traditions françaises. Toute son œuvre doit se mesurer aux besoins de la cause française aux États-Unis. Pour la bien accomplir, il devra toujours se montrer le modèle de ses frères par ses qualités de citoyen, sa connaissance de l'histoire, la pureté de son langage, sa distinction, sa culture supérieure et son aptitude à voir plus loin que son clocher et sa paroisse et plus haut que ses intérêts personnels.

Les hommes de profession constituent l'autre catégorie appelée à former les cadres de l'élite en question. Ils sont reconnus en effet comme étant eux aussi de la classe dirigeante. C'est pourquoi, leurs compatriotes attendent d'eux plus que les services de leur profession. Certes, leur premier devoir est d'être compétents dans leur spécialité : c'est le premier service à rendre à leur race, service par lequel elle s'élève dans l'estime des autres peuples.

Mais la culture classique, qui a servi de base à leur formation spéciale, a eu pour but de les rendre aptes à faire autre chose que de l'argent par l'exercice de leur besogne. Celle-ci accomplie fidèlement, il reste aux hommes de profession des loisirs qu'ils doivent employer de façon à se rendre utiles à leurs frères. A titre de dirigeants, il leur incombe de se mettre à même, par l'étude et par une culture continue, de donner à leurs compatriotes des directions sages, pour leur conservation et leur avancement, et de leur venir en aide, à l'occasion, par des services désintéressés d'inspiration patriotique.

Sauf exception, nos professionnels franco-américains, même ceux qui ont été formés au Canada, s'intéressent trop peu aux choses de l'esprit et pas assez à l'état social et national de leurs concitoyens. Atteints par le matérialisme environnant, ils perdent trop facilement de vue les services d'ordre intellectuel et social qu'on est en droit d'exiger d'eux, en retour du beau nom de dirigeants, qu'ils ont reçu et auquel ils tiennent. Mais trop souvent, hélas ! — nous le disons à regret — certains de nos hommes de profession donnent le mauvais exemple à leurs compatriotes, par la négligence de leurs devoirs religieux et leur peu de distinction personnelle.

D'autre part, de nos professionnels franco-américains de formation secondaire et supérieure exclusivement anglaise nous avons peu à espérer comme chefs. Au contact prolongé des protestants et des anglophones, leur foi s'est affaiblie et leur fierté de race beaucoup trop tempérée. N'ayant pas une culture française suffisante, ils parlent bien pauvrement le français. Toutefois, le sentiment national n'est pas éteint chez eux. En le cultivant habilement, on le ferait surgir en sursauts de fierté française. Il faudrait que tous nos professionnels,

surtout les derniers en cause, emploient généreusement leurs loisirs à étudier l'histoire, s'abonnent à un bon journal catholique et français et à une bonne revue française du Canada, pourquoi pas à l'*Action française*, par exemple, où ils trouveraient profit à lire, comme pièce d'amorce, l'article d'Antonio Perreault sur "les professions libérales?" (1) Ils y verraient qu'il y a mieux pour eux, dans la vie, qu'à grossir leur clientèle et leur gousset, et qu'ils ont à faire œuvre de vie nationale parce qu'ils sont des dirigeants.

Il en est ainsi pour nos hommes d'affaires plus tentés que les autres à faire uniquement des gros sous, et plus enclins à l'individualisme. Ils manquent, en effet, pour la plupart, de cette culture générale qui pourrait les rendre aptes à bien saisir et à promouvoir les intérêts nationaux de leurs frères moins fortunés. Toutefois, nos hommes d'affaires auraient un beau rôle à remplir en aidant généreusement de leurs deniers les œuvres conservatrices de notre entité nationale : églises, écoles, bonne presse française, maisons d'enseignement secondaire, commercial et classique. En donnant à celles-ci, ils contribueraient pour leur part à la préparation des *leaders* de demain. Ce que nous déplorons chez un trop grand nombre de nos dirigeants actuels, de toute catégorie : absence de goût pour les choses de l'esprit, gaspillage des loisirs dans les plaisirs ou les futilités, ignorance de l'histoire, indifférence à l'égard des intérêts vitaux de la race, tout cela nous voudrions le voir corrigé dans la jeunesse étudiante qui monte. Et, c'est là, l'œuvre que doivent faire nos collègues. Que nos élèves aillent étudier au Canada, ou qu'ils fréquentent nos collègues bilingues du pays, il faut

(1) Antonio Perreault, *Les Professions libérales*, *Action française*, mars 1920.

à tout prix qu'ils en rapportent une forte formation de l'esprit et du cœur, de leur âme française et catholique. En fait de culture intellectuelle, ils doivent viser à la supériorité pour s'imposer auprès de leurs concitoyens anglophones. Et leur formation française a besoin d'être robuste pour résister aux influences délétères et dénationalisantes du milieu où ils vivront.

Ambitionnons de former des étudiants à culture supérieure qui, plus tard, brilleront dans les universités, et seront même recherchés pour des chaires d'enseignement.

Pourquoi les nôtres n'aspireraient-ils pas à devenir professeurs de français, par exemple, dans nos écoles secondaires et supérieures? Peut-être réussiraient-ils à remplir la fonction aussi bien que des étrangers. Il est temps que nos jeunes commencent à entrevoir l'avenir qu'il y a pour eux dans le champ du professorat, et se stimulent à s'en rendre dignes. Par leur accession à de tels postes, ils réussiraient plus efficacement que par tout autre moyen, à faire mourir la légende du *Parisian French* et du *Canadian Patois*, inventée et propagée trop souvent par des étrangers en peine de se créer des positions et de les garder.

* * *

Pour préparer cette future élite de prêtres, de professionnels, de professeurs et d'hommes d'affaires, il est nécessaire que tous les Franco-Américains se donnent le mot pour encourager pécuniairement les institutions propres à nous la fournir. Elles sont des sources de vie pour toute la race, et c'est faire œuvre patriotique intelligente que de contribuer à les vivifier.

Nous le répétons : la nécessité d'une élite franco-américaine est urgente pour assurer notre vie et notre survie. Quant à son caractère distinctif vous l'avez entrevu

déjà. Nous voulons cette élite avant tout intellectuelle, parce que c'est ainsi qu'elle fera sa marque au pays, et répondra le mieux à nos ascendances latines et françaises. Les éléments, nous les avons déjà. Et nous en avons d'autres en préparation. Seulement, il faut que tous nos chefs comprennent qu'ils doivent avoir de plus nobles ambitions à satisfaire que celles de leurs succès immédiats et personnels, et qu'ils entretiennent en eux le désir désintéressé de se dévouer — en s'y préparant consciencieusement — aux intérêts de la cause française, à la durée et à l'accroissement de l'influence française et catholique aux États-Unis.

Charles DOLLARD

Au collège d'Edmonton — L'Action française qui s'intéresse tout particulièrement aux avant postes de la race est heureuse de saluer le succès d'un élève du jeune collège des Jésuites d'Edmonton. Elle le fait d'autant plus volontiers que les lauriers conquis l'ont été dans une composition française sur l'histoire du Canada. Le prix Thomas-Chase Casgrain, pour lequel concourent tous les collèges classiques, affiliés à Laval a été en effet remporté cette année par Robert Picard, élève de Belles-Lettres du collège d'Edmonton. Nos meilleures félicitations au lauréat.

BARBE DE BOULLONGNE

Nous relisons avec ravissement les premiers chapitres de l'histoire de Ville-Marie. Aux heures d'intime spiritualité, il s'en dégage je ne sais quelle grâce mystique et tendre. Grâce délicate et voilée, dont le rayonnement nous enveloppe lentement, dont la mystérieuse pénétration garde le secret de sa présence.

Le surnaturel plein d'ingénuité qui auréole le front de nos héros, nous impose alors sa douceur. Nos cœurs attentifs, qui s'efforcent à la simplicité, s'attendrissent sur les ressources des voies divines en des êtres de choix. La piété des premiers « Montréalistes », qui s'extériorise souvent en des faits merveilleux, candidement acceptés, nous offre le spectacle d'une foi grave, magnifiée, d'une rare sérénité.

Parfois, l'on dirait quelque page de « La légende dorée » ! Seuls, il nous semble, les tableaux naïfs de Jacques de Voragine sauraient ressusciter une telle atmosphère de croyance; faire resplendir une si touchante vision d'apôtres transfigurés, s'élevant sans effort au-dessus de l'accablement de l'esprit, et des promptitudes de la chair.

La vie, toute d'ardeur spirituelle de Madame d'Ailleboust, que je désire évoquer, justifiera, je l'espère, ces réflexions préliminaires. Vous les avoir confiées me paraîtra, alors, une indiscretion moins puérile. A travers les phases diverses de cette existence, vous admettez avec moi la présence d'un fervent religieux brûlant d'une fine substance. Il unifie les principes directeurs de cette âme. Il en fortifie le bon vouloir. Il entretient en ce cœur la flamme des pures inspirations.

Considérons, d'un peu près, ce que fut dans le temps

la personnalité distinguée de Madame d'Ailleboust. Rappelons son rôle d'une bienfaitante utilité à Ville-Marie et à Québec. Puis, un court moment, jetons un regard, qui ne se voile d'aucune ironie, sur certains traits de sa vie, où se manifestent des actes d'un psychisme supérieur fort attachant.

Barbe de Boullongne est née dans la Champagne française, vers 1615. Comme le souligna jadis M. de Maisonneuve au sujet de Marguerite Bourgeoys, « Nous avons encore en celle-ci, l'un des beaux fruits de la Champagne française, qui a semblé vouloir donner à l'œuvre du Montréal, plus que toutes les autres provinces réunies ensemble ». C'est de la Champagne que nous vinrent Paul de Chomedey, Jeanne Mance, Louis d'Ailleboust de Coulonge, Barbe et Philippine de Boullongne, Marguerite Bourgeoys. Tous ont été de vaillants, d'ingénieux, de souriants, de dévôts champenois.

A vingt ans Barbe de Boullongne épouse Louis d'Ailleboust de Coulonge, âgé lui-même de vingt-six ans. Le contrat de mariage est signé à Paris, devant Maître Philippe Perrier, « en la dicte maison des deux anges, où la future épouse et sa mère sont logées, place Maubert, l'an mil six cent trente-huit, ce sixième septembre après-midy ».

Belle, intelligente, d'une fine distinction, Barbe de Boullongne possède en outre une vie intérieure intense. Sa dévotion est d'une nature affinée. Elle a les plus hautes exigences. En quelques mots, simples et touchants, la Mère Juchereau de Saint-Ignace nous révélera un jour quelle fut, même sous le toit conjugal, la vie monastique menée par la très pieuse Barbe de Boullongne, moniale de cœur et de fait !

Dès 1641, nous voyons Louis d'Ailleboust s'intéresser à l'œuvre de Ville-Marie. Les circonstances l'ont

rapproché des quelques membres déjà existants de la Société de Notre-Dame de Montréal et avec eux il s'enthousiasme de la fondation projetée. Sans doute serait-il venu au Canada, en 1642 si Barbe de Boullongne eût consenti à le suivre. Mais Madame d'Ailleboust se montre tout d'abord hostile aux projets d'outre-mer de son mari. Elle n'en veut rien entendre. Il est vrai qu'elle est atteinte d'une maladie jugée mortelle; et, avec raison, un voyage dans ces conditions, lui apparaît un défi jeté à la plus élémentaire prudence. L'obstacle tombe bientôt. Grâce à de ferventes supplications, elle est miraculeusement guérie à Notre-Dame de Paris. Nous pouvons voir ce fait relaté dans l'une des pages des « Véritables Motifs ». Cette coïncidence de son rétablissement avec le projet du voyage dans la Nouvelle-France qui sourit de plus en plus à son mari, émeut la conscience de Madame d'Ailleboust. Sa volonté s'éclaire. Elle en décide. Et personne, dès lors, ne se montre plus heureuse qu'elle d'une installation permanente au Canada.

En septembre 1643, Barbe de Boullongne descend à Ville-Marie. Son mari l'accompagne, ainsi que sa sœur, la douce, l'angélique Philippine de Boullongne. Quelle joie se manifeste à leur arrivée dans la petite colonie ! Quelles figures radieuses les accueillent au débarqué ! Ces hôtes nouveaux, pleins de courtoisie, gracieux, souriants, comme on les devine du plus agréable commerce !

Et l'hiver se passe bellement, nonobstant les rigueurs de la saison et la crainte des Iroquois ! Souvent, sans doute, sous le toit un peu sommaire qui abrite Jeanne Mance, l'on se réunit. M. de Maisonneuve s'entretient avec M. de Puisieux et Louis d'Ailleboust, l'intelligent lieutenant que la Société de Notre-Dame de Montréal lui envoie. Son perspicace regard a tôt fait de reconnaître la valeur du

futur gouverneur de de la Nouvelle-France. Et Jeanne Mance? Gaiement, elle donne la réplique aux grandes dames qui l'entourent si volontiers. N'a-t-elle pas spontanément gagné leur amitié! Des circonstances difficiles vraiment, durant quelques mois, le rapprochement de belles âmes dont les noms nous sont chers : Jeanne Mance, Madeleine de Chauvigny de la Peltrie, Barbe et Philippine de Boullongne, Charlotte Barré. La société féminine de Montréal, dès 1643, s'est triée sur le volet.

Madame d'Ailleboust, de 1643 à 1648, ne quitte point Ville-Marie. Elle y mène une vie très active. La langue algonquine, qu'elle a rapidement maîtrisée, lui permet de travailler avec succès à la conversion des sauvages. Que de fois elle leur sert d'interprète! Que d'enfants de ces barbares elle tient sur les fonts baptismaux! Dès son premier hiver à Ville-Marie, elle devient la marraine d'une femme sauvage à qui elle impose le nom de Claire. Les sauvages ressentent bientôt pour Madame d'Ailleboust beaucoup d'admiration et de vénération. Un jour, l'un d'entre eux, pressé de se marier, lui demande tout en déplorant l'absence des missionnaires : « Puisque tu nous entends fort bien, ne pourrais-tu suppléer au défaut du prêtre et nous marier publiquement dans l'église? » « La simplicité de ce sauvage, ajoute l'historien, fit rire Madame d'Ailleboust qui lui répartit, non sans quelque rougeur, qu'il devait attendre le missionnaire ou descendre jusqu'à Québec ».

Louis d'Ailleboust devient, durant l'année 1648, Gouverneur de la Nouvelle-France. Barbe de Boullongne vivra donc désormais à Québec, en sa qualité de première dame du pays. Elle y poursuit paisiblement sa vie de bonnes œuvres, recevant, à l'occasion, les judicieux conseils de la Mère Marie de l'Incarnation.

Elle a, cependant, le chagrin de se séparer de sa sœur, l'aimante Philippine. Sans bruit, la douce jeune fille, un matin de l'an 1648,, franchit le seuil du couvent des Ursulines de Québec. Depuis longtemps cette âme, toute de réserve et de recueillement, aspirait aux joies du cloître. A Ville-Marie, sa piété l'auréolait aux yeux de tous. L'on avait même, un jour, à ce sujet, prononcé un mot charmant. Oh !... la vie courageuse dans des âmes françaises n'enlève rien à la gaieté narquoise qui les caractérise.

« Un Iroquois, raconte la Relation de 1648, fuyant dernièrement l'armée huronne, effrayé par l'idée de la mort, se rappelle soudain la bonté et la courtoisie des Français. Il court jusqu'à Ville-Marie, allant volontairement se rendre à ce poste. Il entre à la cour de l'Hôpital, sans rencontrer d'autre personne que Mademoiselle Philippine de Boullongne. Elle récitait son chapelet. Dominé par la frayeur, il se présente à elle en lui tendant les bras. Cette circonstance singulière fit dire agréablement aux colons qui portent tous un très grand respect à la vertu de Mademoiselle de Boullongne, que, par ses prières, elle a pris un iroquois ».

Madame d'Ailleboust durant l'année 1651, habite la terre de Coulonge (aujourd'hui Spencer-Wood) que son mari a récemment achetée. Nous l'y retrouverons jusqu'à son départ pour Ville-Marie, le 21 août 1658. Cette demeure s'agrandit bientôt : elle est érigée en Châtellenie le 9 avril 1657. Qu'on me permette ici l'expression de quelques regrets. Se rappelle-t-on aujourd'hui, lorsque les circonstances aidant, l'on foule le sol de Spencer-Wood que jadis, une grande dame française, l'épouse du troisième Gouverneur de la Nouvelle-France, y porta l'empreinte de ses pas ? Songe-t-on aux nombreux et beaux souvenirs historiques, qui se rattachent à Spencer-Wood ? Hé ! à cet endroit, c'est de la vieille terre française que baigne toujours le soleil

et fécondent les pluies. Nonobstant le vocable aux sonorités étrangères, souvenons-nous !

Ville-Marie possède beaucoup d'attraits pour M. d'Ailleboust. Il quitte, dès qu'il le peut, Québec, son faste, ses honneurs, pour revenir y vivre en 1658. Nous nous doutons bien que Barbe de Boullongne, l'amie de Jeanne Mance, la protectrice des Hospitalières de Saint-Joseph, acquiesce d'un sourire à ce retour.

M. d'Ailleboust n'est revenu à Montréal que pour y mourir. Le 31 mai 1660, la colonie de la Nouvelle-France s'attriste de sa perte. Ce gentilhomme au cœur droit, à l'intelligence précise et cultivée, possédait l'estime de tous.

A la mort de son mari, Madame d'Ailleboust modifie profondément le cadre de sa vie... Mais, durant cette phase de son existence, je ne sais pourquoi, la haute figure de Barbe de Boullongne, ne m'apparaît plus, marquée par la patine du temps, lointaine silhouette de grande dame, transfigurée par la vision d'un passé poétisé. Non, elle me semble vivante, très rapprochée, presque l'une d'entre nous...; Barbe de Boullongne devenue dame pensionnaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et uniquement préoccupée des choses de Dieu, et des pauvres; Barbe de Boullongne, ainsi transformée et agissante, n'est-elle pas la première de nos dames de charité, la véritable femme d'œuvres, au milieu du monde? Et cette pieuse association que fonde en 1663 Madame d'Ailleboust, la Confrérie de la Sainte-Famille, qui subsiste encorW a ourd'hui, florissante et zélée, ne nous entretient-elle pas dans la douce illusion?

Oui, Barbe de Boullongne, comme beaucoup de saints personnages, reprend de l'actualité. L'exemple de sa vie, précieuse pour ses contemporains, garde pour nous son caractère d'opportunité.

Madame d'Ailleboust, ayant travaillé de toute son âme, tant à Québec qu'à Montréal, à l'œuvre de la Sainte-Famille, « dont elle eut la première l'idée, déclare le P. Chaumonot », entre comme novice chez les Ursulines. Je crois bien que la vocation lui manquait un peu. « Après huit ou neuf mois d'épreuves, lisons-nous dans l'*Histoire des Ursulines*, passés au milieu d'une troupe joyeuse de novices, cette aimable dame, aussi humble que pieuse, se jugea elle-même incapable d'embrasser notre état de vie, et elle quitta le monastère pour reprendre au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification ».

Ce serait sans doute vers cette époque que M. de Courcelles, gouverneur de la Nouvelle-France, et peu après, M. Talon, intendant, la demandèrent en mariage. En 1666, Barbe de Boullongne n'avait pas encore atteint son demi-siècle, et sa beauté reconnue, sa distinction morale, sa vive intelligence pouvaient encore attirer les regards et retenir les cœurs.

Elle déclina ce double honneur, n'ayant désormais pour toute ambition que de vivre dans la retraite. Bientôt elle partage ses biens, du moins ceux dont elle peut disposer, avec les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, et vient se loger dans « un appartement dépendant du couvent, mais en dehors de la communauté. » Elle y vit, sereine, recueillie, pacifiée, près d'une vingtaine d'années. Elle meurt le 7 juin 1685.

Psychisme supérieur ! ai-je prononcé au début de cette esquisse biographique. Il eût été moins irrévérencieux de qualifier les visions de Madame d'Ailleboust de phénomènes surnaturels communs aux mystiques.

Mais l'on parle avec tant d'assurance aujourd'hui sur ces matières. Comme tant d'autres je n'ai pas su me garer de cette outrecuidance.

Barbe de Boullongne, déclare avec simplicité l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec, avait reçu de Dieu « l'esprit de prophétie, le don des larmes, le discernement des esprits et plusieurs autres grâces gratuites. . . »

« Elle a prédit à plusieurs religieuses des choses très singulières, et elles ont vu avec admiration l'effet de tout ce qu'elle leur avait promis. Elle connaissait parfaitement le caractère de toutes les filles qui entraient ici pour être religieuses, et pour peu qu'elle les vit, elle jugeait de leur vocation. . . Elle connaissait encore les choses cachées; . . . l'état de plusieurs âmes après leur mort ».

Et cette bonne Mère Juchereau de nous narrer quelques traits fort curieux à l'appui. Entre autres, celui d'une religieuse de l'Hôtel-Dieu, dont Madame d'Ailleboust note le séjour prolongé au purgatoire, pour cause d'insubordination envers sa supérieure. Cette dernière étant venue à mourir peu après se voit l'arbitre suprême du salut immédiat de cette religieuse : « Ma fille, lui dit le Seigneur, comme cette âme ne vous a pas été aussi soumise qu'elle le devait, je vous en réserve la dernière sentence. Vous pouvez la retenir auprès de vous jusqu'à ce que vous sortiez vous-même du purgatoire. . . ou vous pouvez l'élargir dès à présent si vous le voulez ».

Quelle terrible alternative ! Cela ne fait-il pas frissonner !

Heureusement là-haut comme ici-bas fleurit dans les âmes la bonté généreuse. Nous voyons l'excellente femme répondre au Seigneur « que puisqu'il la laisse maîtresse du sort de cette âme, elle ne veut pas retarder d'un seul moment son bonheur ».

Lorsque viendra notre tour, Dieu veuille que des voix aussi miséricordieuses s'élèvent en notre faveur. . .

Ce coin de voile soulevé sur la vision de l'au-delà

retient notre attention quoi que nous en ayons. Ces récits sont attachants. Les dons mystérieux dont a été favorisée Barbe de Boullongne demeurent d'accord, du reste, avec la vie grave, pure, désintéressée qu'elle a menée. Ils se fondent harmonieusement dans l'héroïsme de son existence.

Mais pour goûter la vie si parfaitement surnaturalisée de Madame d'Ailleboust peut-être faut-il une entière simplicité de cœur.

Marie-Claire DAVELUY.

LE FRANÇAIS AU PALAIS

M. Anatole Vanier,

Secrétaire général de l'Action française,

Montréal.

Cher Monsieur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre distinguée lettre du 18 courant, relativement à l'absence de formules françaises de plusieurs de nos procédures judiciaires aux Greffes de la Couronne et de la Paix.

Nous sommes heureux de pouvoir vous dire que nous pensons comme vous à ce sujet, et nous allons donner des ordres à nos Officiers en Loi pour, qu'à l'avenir, les procédures soient rédigées dans la langue maternelle des personnes accusées.

Nous prenons même occasion de saisir le Département du Procureur Général de cette patriotique initiative en lui envoyant, aujourd'hui même, copie de votre lettre.

Croyez-nous, cher Monsieur,

Vos dévoués,

CORRIVEAU & LADOUCEUR,

Greffiers-conjoints.

LA VIÈ DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS — Si le mois de juillet, et tout particulièrement cette année où sa température fut excessivement élevée, n'est guère propice aux manifestations extérieures, il n'écarte pas, du moins pour les collaborateurs de l'*Action française*, l'humble mais nécessaire labeur qui les prépare. C'est ainsi que plusieurs de nos amis mettent la dernière main à d'importants ouvrages que nous annoncerons bientôt; c'est ainsi que s'élaborent notre *Almanach de la Langue française* et l'enquête de la revue pour 1922. Comme les années précédentes, nous comptons pour la propagande de l'*Almanach* sur le dévouement de nos amis. Ils peuvent s'entendre dès maintenant avec le chef de notre secrétariat à notre nouvel hôtel, 369 rue Saint-Denis. Il faudrait qu'aucune région, qu'aucune ville importante ne soit oubliée.

Notre bibliothèque s'est enrichie d'une jolie plaquette à 5 sous. *Les Récollets au Canada* par un Frère mineur.

NOTRE DIRECTEUR — Le directeur de l'*Action française*, M. l'abbé Lionel Groulx, s'embarquera le 6 août prochain pour un long voyage d'études en Europe. Il ne reviendra pas au pays avant un an. En son absence, un comité de rédaction dirigera la revue. Nos collaborateurs sont priés d'adresser dorénavant leurs articles, leurs communications, etc., en un mot, tout ce qui concerne la revue et ne regarde pas la partie administrative à *La Rédaction, Action française*.

DINER D'ACTION FRANÇAISE — Nous songions depuis longtemps à fournir aux amis de notre œuvre l'occasion de se rencontrer. Le prochain voyage de M. l'abbé Groulx nous le permet. Quelques jours avant son départ, le 2 août la *Ligue d'Action française* convoque ses amis au Cercle Universitaire, pour un dîner qui aura lieu à 6 heures. Des cartes au prix de \$2.00, sont maintenant en vente à notre secrétariat. On peut s'inscrire jusqu'au 1er août.

PROCHAIN PELERINAGE — C'est au fort de Chambly que nous ferons notre prochain pèlerinage patriotique, dans l'après-midi du dimanche 21 août. Les journaux publieront plus tard les détails nécessaires.

AGRESSION DES FÉNIENS

Parmi les chefs du parti national à la Rivière-Rouge, un seul avait été franchement antibritannique et pro-américain dès le commencement : c'était O'Donoghue, irlandais remuant et astucieux probablement affilié depuis longtemps à la société secrète irlandaise des Fénians. Les chefs féniens avaient dû l'envoyer à la Rivière-Rouge, et le faire entrer dans la direction du mouvement national d'opposition aux empiètements du Canada, afin qu'au moment opportun, il pût faire dévier le mouvement, et, de national, le faire devenir pro-américain et favorable à l'annexion du pays aux États-Unis, ce qui aurait été tout l'opposé du sentiment national. Mais les sociétés secrètes sont coutumières de ces déviations qu'elles font subir aux mouvements populaires de façon à leur faire produire des résultats diamétralement opposés aux intentions de ceux qui ont pris part à ces mouvements. Les badauds s'extasiaient, s'émerveillent, ou se désespèrent devant les résultats invariablement inattendus de ces sortes de mouvements. Les rares initiés aux secrets des sociétés secrètes qui les ont dirigés dans leur origine et leur progression, pourraient seuls nous dire comment et pourquoi cela s'est fait. Mais, naturellement, ils s'en gardent bien. Quand je parle des *initiés aux secrets*, je ne parle pas, bien entendu, de la masse des prétendus initiés, qui, quelque soit le chiffre de leurs grades, ne sont initiés qu'aux singeries grotesques et ridicules par lesquelles on les berne, et auxquels on ne fait connaître que des secrets de polichinelle, en leur suggestionnant

L'*Action française* a le plaisir d'offrir une primeur à ses lecteurs. En effet, l'article d'Un Sauvage est un extrait d'un ouvrage considérable sur les troubles de l'Ouest devant paraître prochainement.

les idées abrutissantes que le pouvoir occulte veut les voir répandre dans le public profane, et qui permettront l'accomplissement des projets de ce Pouvoir caché; projets contre lesquels les prétendus initiés seraient les premiers à se révolter, s'ils les connaissaient.

Ces mouvements populaires, si fréquents de nos jours, presque toujours excités par les sociétés secrètes, ou accaparés par elles en cours d'exécution, produisent généralement les résultats voulus par le Pouvoir occulte. Cependant, il arrive parfois que celui-ci échoue dans ses desseins : c'est lorsqu'il est obligé de se servir d'acteurs non initiés à ses plans secrets, et dont la haute valeur échappe à son emprise. Alors, l'ouvrage est manqué, et le Pouvoir occulte est obligé de le faire recommencer sur une autre base. C'est ainsi que le plan de la Franc-maçonnerie échoua finalement en France, à la fin du XVIIIème siècle; parce qu'elle se heurta à la personnalité de Napoléon Bonaparte, qui détruisit en grande partie l'ouvrage déjà fait, et obligea la secte à le recommencer. Cela lui a pris un siècle de cheminements souterrains et tortueux, pour revenir à peu près au point où elle en était en 1789.

A la Rivière-Rouge, les Féliens rencontrèrent la personnalité de L. Riel, que leur agent O'Donoghue ne put jamais parvenir à dominer, et qui finalement, avec l'aide de Mgr Taché, fit échouer le plan des conspirateurs. Et c'est pourquoi, l'Angleterre et le Canada doivent une reconnaissance éternelle à ces deux hommes.

Nous n'avons ici, à exposer dans le détail, ni l'origine, ni la marche de la société secrète des Féliens. Qu'il nous suffise de rappeler à ceux qui l'auraient oublié, qu'elle prit naissance en Irlande vers la fin du XVIIIème siècle, ou au commencement du XIXème. Son but apparent était de secouer le joug abhorré imposé à la catholique Irlande par

la protestante Angleterre, et de faire à celle-ci le plus de mal possible dans n'importe quelle partie de l'univers. En apparence donc, rien de si opposé au but poursuivi par les autres sociétés secrètes en général, et par la Franc-maçonnerie en particulier. Mais, avec les sociétés secrètes, il faut toujours se défier des apparences. Cette société fût-elle réellement fondée, à l'origine, à côté du grand arbre maçonnique, et en dehors de l'influence occulte qui en dirige toutes les ramifications aux noms multiples? Nous ne le savons pas. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que cette puissance occulte ne tarda pas à mettre la main sur la société des Féniciens, et à la diriger, comme elle dirige toutes les autres sociétés secrètes, quels que soient leurs noms et leurs buts apparents. C'est-à-dire que le Pouvoir occulte la fait tomber en somnie, excite son activité, ou la laisse simplement faire, selon que son action particulière nuit au but général de la haute direction, qu'elle lui est favorable ou tout à fait indifférente.

Si nous en avons le temps, et si nous pouvions nous procurer certains documents qui nous manquent, nous aimerions à étudier à fond cette action de l'élément fénicien dans les troubles de la Rivière-Rouge. C'est une étude qui serait d'autant plus intéressante, qu'ici nous trouvons les Féniciens aux prises, en apparence, avec une autre société secrète, celle-là, bien authentiquement reliée à la franc-maçonnerie : la société des Orangistes, de l'action desquels nous avons suffisamment parlé dans le cours de notre ouvrage. Faut-il donc admettre que les deux sociétés dirigées par le même pouvoir occulte ont été laissées libres de contrecarrer leurs efforts mutuels, l'une détruisant ce que l'autre s'efforçait d'édifier?... En apparence, il en a été ainsi. Mais, si l'on veut bien réfléchir à la manière dont

les choses se sont passées, on s'aperçoit facilement que les efforts des deux sociétés tendaient en réalité au même but à l'insu des acteurs de chaque partie, qui se détestaient cordialement et croyaient bien combattre les uns contre les autres.

Le pouvoir occulte, directeur de toutes les sociétés secrètes, par le fait même qu'il veut rester inconnu même et surtout aux yeux des adhérents de ses diverses sociétés, ne peut pas procéder comme tout le monde pour imposer sa direction; il ne peut pas aller dire bêtement à ses adeptes : faites ceci; ou, ne faites pas cela. Il lui faudrait se démasquer, ce qu'il ne veut absolument pas faire; et puis, le mensonge de la prétendue liberté et de la soi-disant indépendance avec lesquelles il a hypnotisé ses dupes, apparaîtrait avec trop d'évidence, et cela amènerait des résistances dangereuses. La manière dont le Pouvoir suprême agit sur ces différents adeptes, consiste donc à faire suggestionner une partie d'entre eux, choisis suivant leurs aptitudes et leurs dispositions naturelles, par quelqu'initié qui leur expose une idée ou un plan sans leur faire connaître, bien entendu, la place que cette idée ou ce plan tient dans le but général poursuivi par la ténébreuse puissance. Généralement le but suggestionné est présenté comme final, tandis qu'il n'est jamais qu'un moyen pour atteindre un but soigneusement caché. Ceux qui ont été ainsi suggestionnés, sont ensuite envoyés suggestionner leurs F.F. et ainsi les membres des sociétés secrètes se suggestionnent et se trompent mutuellement du haut en bas de l'échelle des grades et des sociétés, avant d'aller suggestionner et tromper le bon public des profanes. C'est ainsi que tous les grands mots vagues et indéterminés ont été mis en circulation, et ont complètement empoisonné les esprits contemporains.

Le groupement orangiste étant incontestablement le plus bête de tous les groupements maçonniques, et le groupement fézien le plus ignorant des desseins généraux de la secte, ils doivent, par le fait même, être les plus faciles à suggestionner. Pour faire marcher les premiers, il suffit d'envoyer quelqu'initié crier dans leurs loges : "Cayau, there is papism and french domination," pour que les Orangistes foncent comme des taureaux furieux, sans faire attention à la culbute qui les attend aux bords du fossé. Pour les seconds, il suffit de leur présenter un dessein propre à faire un tort quelconque à l'Angleterre, pour qu'ils s'y adonnent de toutes leurs forces, sans se demander si, en nuisant à l'Angleterre, ils ne favorisent pas une autre domination anglo-saxonne, beaucoup plus dangereuse de ce côté-ci de l'océan, que le lointain pouvoir britannique. Les deux sociétés, ayant pour but, l'une de favoriser l'extension de la puissance anglaise et protestante, et l'autre de la combattre par tous les moyens, sont donc, en principes, et dans l'opinion de leurs membres, ennemis irréconciliables. Ce qui n'empêche pas le Pouvoir occulte, lorsqu'il le juge opportun pour la réussite de ses plans, de les faire fraterniser et s'entendre comme larrons en foire, ainsi que nous avons pu le constater récemment au Canada et aux États-Unis.

En 1870, quel était le but du Pouvoir occulte par rapport à l'Ouest ? et pourquoi faisait-il les Orangistes et les Féziens combattre les uns contre les autres ? Aucun doute n'est possible là-dessus : son but était de donner l'Ouest aux États-Unis ; comme il avait essayé de leur donner le Canada tout entier quelques années auparavant ; comme il tend à étendre leur domination sur toutes les parties de l'Amérique. Le Canada avait échappé aux tentatives des Féziens, parce qu'au lieu de se joindre à eux, les

Canadiens-français les avaient combattus. Pour que les États-Unis puissent s'emparer de l'Ouest, sans exciter une guerre avec l'Angleterre, ce dont le Pouvoir occulte ne voulait à aucun prix, il fallait que, de lui-même en apparence, le pays se donnât aux Américains. D'où, dès 1866, les avances et les diverses tentatives des agents américains, presque tous féniens, pour attirer à eux les Métis-français. Mais, comme il pouvait arriver que ces avances ne réussissent pas mieux auprès des Métis, qu'elles n'avaient réussi auprès des Canadiens-français de l'Est, le Pouvoir occulte suggestionna les Orangistes de pousser à bout la patience des Métis, en commettant et en faisant commettre au gouvernement canadien le plus d'injustices et de bêtises possible. Nous avons noté dans le cours de notre ouvrage la longue série de ces injustices et de ces bêtises; et nous en aurons encore un nombre considérable à ajouter à la liste avant la fin. Et ceux des lecteurs qui voudront bien relire les deux chapitres que nous avons consacrés aux "Maladresses canadiennes" dans notre 1ère partie, pourront constater que ces bêtises deviennent de plus en plus denses et de plus en plus grosses, à partir de 1866 : c'est-à-dire, à partir précisément du moment où les convoitises américaines se précisent et se manifestent davantage.

Or, nous avons assurément une très grande confiance dans la possibilité de bêtise des Orangistes et du gouvernement canadien, quand il est actionné par eux. Mais quand même, dans cette affaire, la bêtise atteint à un degré qui n'est pas naturel. D'autant plus que, si on y regarde de près, on s'aperçoit que toutes les bêtises et les incohérences apparentes de Toronto et d'Ottawa, se meuvent en réalité dans un plan bien ordonné, et tendent à un but bien déterminé, qui est de pousser de force les Métis de l'Ouest dans les bras des États-Unis. Et, outre que ni les Orangis-

tes, ni les ministres canadiens ne voulaient cela, les uns et les autres étaient parfaitement incapables de concevoir et d'exécuter ce plan avec une telle maîtrise : ils n'ont pas pu trouver cela tout seuls; on a dû leur dire. Or, qui a pu les suggestionner de la sorte, si non le Pouvoir occulte qui seul connaissait leur capacité de bêtise et d'inconscience ?

Réellement, le plan était habilement conçu : le miroir fénien, d'un côté; et le repoussoir orangiste de l'autre, devaient nécessairement faire les alouettes métisses tomber dans les filets du chasseur américain. Mais, à la grande surprise des chefs d'orchestre, il arriva que Riel supplanta O'Donoghue dans la direction du mouvement à la Rivière-Rouge; et que, ni promesses d'un côté, ni injustices de l'autre, ne purent faire dévier l'obstiné Métis de la fidélité qu'il avait jurée à la couronne britannique. Nous croyons que ce fût surtout de cela que voulut le punir le Pouvoir occulte, dont il avait, sans le savoir, contrecarré les plans et que ce fût là la véritable raison pour laquelle Riel ne pût jamais obtenir l'amnistie, car, sans influence occulte, le refus déraisonnable de l'amnistie ne s'explique pas mieux que le reste.

L'entrée du pays dans la Confédération canadienne ne le fit point renoncer à ses plans. Immédiatement, nous l'avons vu, les Orangistes redoublèrent leurs vexations, leurs stupides persécutions, leurs insultes et leurs brigandages, et le gouvernement canadien, exécutant sa partie dans le plan, refusa de tenir les engagements qu'il avait pris, si bien que, au mois de juillet 1871, la patience des Métis étant à bout, ils avaient été à la veille de se soulever. (V. ch. précédent)

Cependant, O'Donoghue, qui, lors de l'arrivée des troupes de Wolseley, à Fort-Garry, s'était enfui en territoire Américain, en compagnie de Riel et de Lépine, n'était point rentré en territoire manitobain comme ses deux com-

pagnons. Il demeurait sur la frontière, surveillant les évènements, et attendant que les exactions des Orangistes et les injustices du gouvernement canadien lui offrent des chances de tenter un coup de main, en profitant du mécontentement qui ne pouvait manquer de se produire parmi les Métis. Car, par un étrange phénomène, les chefs féniens connaissaient d'avance, toutes les injustices et les persécutions dont le gouvernement canadien se rendrait coupable envers les Métis après que le pays aurait été transféré au Canada. Dès le mois d'avril 1870, nous en avons vu un les énumérer absolument comme s'il en avait fait le récit à l'automne 1871. (V. 2ème p. XIII) Cela ne semble-t-il pas étrange ?

Le mécontentement général soulevé parmi les Métis-français et même les Métis-anglais, par les procédés du gouvernement canadien et de ses agents, sembla donc à O'Donoghue on ne peut plus favorable pour l'exécution de ses plans. Cette fois, il semblait bien avoir tous les atouts dans son jeu. Car, la grande influence qu'il avait sur les Métis, lui permettait d'espérer qu'ils allaient tous se ranger sous sa bannière; d'autant plus qu'ils devaient, pensait-il, être bien convaincus maintenant qu'ils ne pouvaient espérer aucune justice, ni aucune bonne foi de la part du gouvernement canadien; Riel lui-même devait être guéri de "sa maladie de loyalisme," par suite de toutes les stupides persécutions dont il était l'objet.

Se croyant donc bien sûr de la coopération des Métis, il se met à organiser les bandes avec lesquelles il voulait envahir le territoire manitobain. En ce moment, on travaillait, dans le Minnesota, à la construction de deux lignes de chemins de fer, passant toutes les deux à peu de distance de la frontière. Les Féniens avaient eu soin de faire embaucher parmi les ouvriers travaillant à ces lignes, un grand

nombre de leurs adeptes, la plupart anciens soldats de la guerre de sécession. De plus, au commencement de l'hiver, les travaux devaient être interrompus sur ces lignes, et tous les ouvriers allaient se trouver sans ouvrage. L'espoir du pillage de Winnipeg et de Fort Garry déciderait certainement un grand nombre de ceux qui n'étaient pas Fénien à se joindre à l'armée d'invasion. O'Donoghue comptait lever une troupe d'au moins 500 ou 600 hommes, qui, avec le concours des Métis, aurait été plus que suffisante pour s'emparer du pays. Aussi, pendant tout l'été, s'occupait-il activement de faire ses préparatifs, rassemblant dans des dépôts secrets les armes et les munitions qui devaient lui servir à armer ses soldats, et recrutant ses officiers.

La situation était donc très sérieuse, et l'existence de la nouvelle province était en grand danger, car le lieutenant-gouverneur Archibald n'avait aucun moyen efficace de résistance... à part les Métis. Mais citons l'exposé de la situation, tel qu'il l'a fait lui-même, dans son "Memorandum sur l'invasion fénienne du Manitoba".

"Pour bien comprendre, dit-il, les faits se rapportant à l'invasion fénienne, il est nécessaire d'avoir une idée de la position géographique de la province, et de la manière dont se répartissait sa population. La rivière Assiniboine se jette à angle droit dans la rivière Rouge près du Fort Garry. Le fort lui-même s'élève sur la rive nord de l'Assiniboine, et à l'ouest de la rivière Rouge. Toute la population sur les deux rives de la rivière Rouge, au sud du fort et entre le fort et la frontière, est française; toute celle qui se trouve au nord du fort est anglaise. Sur l'Assiniboine, la population est anglaise dans les paroisses supérieures et dans les paroisses inférieures, mais les bords de la rivière, entre les paroisses anglaises, sont habités par des français, sur un parcours de 20 milles, partageant la population anglaise

en deux sections qui n'ont aucune liaison entre elles."

"Au sud des paroisses françaises de l'Assiniboine, et juste au delà de la frontière américaine, se trouve l'établissement français de Saint-Joseph, à environ 30 milles en haut de la rivière Pimbina. Un chemin direct relie Saint-Joseph à la colonie française de l'Assiniboine; de sorte que les Métis français de l'Assiniboine peuvent communiquer avec les Métis d'au delà de la frontière, et par leur entremise avec les États-Unis. Tandis que notre population anglaise, qui se compose en tout de 5000 âmes, est divisée en deux sections, n'a d'autre point d'appui en arrière que le pôle nord, et est flanquée d'un côté par les prairies de l'Ouest, et de l'autre par les bois et les marais entre Fort Garry et Collingwood."

"Cette position géographique bien comprise, il est facile de concevoir quel aurait été l'état de la province, si, aux approches de l'hiver, tel qu'au moment où l'invasion se produisit, l'ennemi avait pu s'établir sur son sol et attirer sous ses étendards la moitié de la population. Il y avait sur les deux chemins de fer qui se construisaient dans le Minnesota en 1871 des milliers de travailleurs. A la fin de la saison, ces hommes se trouvaient sans emploi; et s'ils avaient vu une chance de piller Fort Garry et Winnipeg, la tentation aurait été irrésistible. Une fois l'envahisseur établi chez nous, s'il avait été joint par quelques centaines d'hommes de notre population, de manière à donner à l'incursion une apparence de guerre civile, il aurait reçu l'appui d'une multitude de gens qui travaillaient sur les chemins de fer et de nombreuses recrues prises dans les villes américaines; et il est évident que l'affaire serait devenue extrêmement grave."

Tellement grave même, que toute résistance aurait été

impossible, et que le pays aurait été irrémédiablement perdu pour le Canada et pour l'Angleterre.

Le plan de O'Donoghue était, en effet, de masser le gros de ses troupes du côté de Saint-Joseph de Pembina, d'où il obligerait les Métis à se joindre à lui; puis de franchir la frontière avec quelques hommes, et d'appeler à lui les Métis du Manitoba. Si ceux-ci répondaient à son appel, ou du moins se tenaient dans une neutralité bienveillante, son entreprise était sûre de réussir; car alors il aurait l'appui direct des États-Unis qui prétexteraient des raisons humanitaires pour venir au secours des pauvres Métis odieusement opprimés par le Canada. Si, contrairement à toute attente, les Métis opposaient de la résistance à l'invasion, le coup était manqué. O'Donoghue les connaissait assez pour savoir, qu'avec les ressources dont il disposait, il n'avait aucun moyen de gagner la partie en ayant les Métis contre lui; car alors, les États-Unis n'auraient eu aucune apparence de prétexte pour intervenir.

Tout dépendait donc de l'attitude qu'allaient prendre les Métis. Et l'extraordinaire fut que nos Ontariens, à l'entendement si dur, comprirent cela du premier coup.

Les premières nouvelles de la menace d'invasion arrivèrent à Winnipeg vers le milieu de septembre. Immédiatement, changement à vue ! ceux qui, la veille encore, étaient si arrogants et si hautains envers les pauvres métis, devinrent subitement doux et craintifs comme moutons. Ils commencèrent à réclamer la protection des Métis, leurs victimes de la veille; et de Riel, qu'un instant auparavant, ils proclamaient "un bandit indigne de toute pitié": "Qu'il vienne maintenant; qu'il prouve sa loyauté en battant les Féliens, et tout lui sera pardonné !", criaient-ils à l'envie.

Les Orangistes de Winnipeg avaient bien raison de trembler, car, il va sans dire que, ni eux, ni les Féliens ne se

doutaient qu'ils travaillaient au même ouvrage : ils se détestaient cordialement ; et si les Féliens avaient pris Winnipeg, ils auraient indubitablement fait un copieux massacre de tous les Orangistes qu'ils y auraient trouvés. C'est le sort ordinaire des serviteurs inconscients du pouvoir occulte qui se sert de la mort, aussi bien que de la vie de ses misérables dupes pour parvenir à ses fins.

Les Orangistes avaient bien raison de trembler. Mais quand même, si vous connaissez, amis lecteurs, une attitude plus méprisante que celle de ces lâches persécuteurs, réclamant au moment du danger la protection de leurs victimes, je serais curieux de la connaître ; cependant, je vous en montrerai bientôt une plus dégoûtante encore : ce sera celle des mêmes Orangistes envers les mêmes Métis, lorsque le danger passé, leur frousse aura disparu.

UN SAUVAGE.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LES CHEVALIERS DE COLOMB

De nouveau notre espoir a été déçu. Le geste escompté, encore que tout naturel, aurait bien valu une mention. Revenant à la charge, le conseil de Grand'Mère de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, soumettait à la dernière convention d'état, tenue à Sherbrooke, le 24 mai dernier, une résolution demandant l'adoption du bilinguisme pour tous les documents officiels de l'Ordre dans la province de Québec. Cette année le vœu formulé par le groupe de Grand'Mère se trouvait appuyé par une proposition au même effet du conseil d'Amos. Les deux résolutions ont eu le même sort : le rejet. Si l'on se souvient que la forte majorité des Chevaliers de la province sont de langue française, l'attitude a de quoi rendre perplexe. Combien de nos compatriotes, membres de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, ont à ce sujet protesté en faveur des droits de la langue française ?

A TRAVERS LA VIE COURANTE

Terrains de jeux. L'*Action française* s'empresse de faire écho aux justes plaintes exprimées par M. Dupire dans le *Devoir* du 1er juillet dernier. La ville de Montréal voudrait angliciser et protestantiser nos petits compatriotes qu'elle ne saurait trouver un meilleur système que celui de ses terrains de jeux. Sur huit instructeurs, aucun n'est de notre race. Et c'est à ces hommes, hostiles peut-être à tout ce qui nous est cher que vont être confiés, durant les longues journées d'été, les enfants canadiens-français. Dans quel état sortiront-ils de ces vacances? Quelle empreinte en garderont leurs jeunes âges? «1»

Qu'on plaide irréflexion, malentendu, oubli, tout ce qu'il plaira, mais qu'on modifie au plus tôt ce système. Autrement il n'y a plus de raison de parler des "blessés de l'Ontario", des "avant-postes de l'Ouest", etc., etc. C'est ici, en plein Montréal, que la lutte pour le respect de nos droits s'imposera d'abord et qu'il faudra concentrer nos forces.

L'exemple du Québec—C'est une remarque d'ailleurs qu'ont faite assez souvent quelques-uns des chefs les plus valeureux de notre nationalité dans les autres provinces. "Commencez donc, vous du Québec, disaient-ils, par nous donner l'exemple. Respectez et faites respecter votre langue là où vous êtes en majorité, là où vous n'avez pas les mains liées, là où vous commandez. Il nous sera plus facile ensuite de vous imiter".

Er comment ne pas admettre la justesse de ces réflexions? Dans une lettre adressée à notre Ligue, il y a quelques années et que nous avons reproduite récemment, Sa Grandeur Mgr Roy disait : "Hélas ! c'est bien jusque-là que nous en sommes venus; il faut du courage en plein Québec, pour proclamer, défendre, faire respecter les droits du français". Eh oui ! il faut du courage et une bonne dose pour se faire servir en français sur les chemins de fer, dans les hôtels, aux bureaux de poste, aux douanes, etc., etc., mais cela vient précisément de ce que nous avons trop

(1) Une note parue dans le *Devoir* du 19 juillet laisse entendre que d'heureuses modifications auraient été déjà apportées à la situation dénoncée. Nous nous empressons de signaler ici le fait.—P. H.

longtemps dormi, de ce que nous avons laissé s'établir un état de choses vraiment honteux.

Des hommes courageux.—Encore un coup, les principaux coupables c'est nous, c'est pourquoi notre salut ne viendra que de nous. Que le nombre des hommes "courageux" augmente, et nous regagnerons rapidement le terrain perdu. Deux ou trois exemples récents vont nous montrer l'utilité des interventions énergiques même auprès des grosses compagnies.

Le Cercle catholique des Voyageurs de commerce des Trois-Rivières adressait aux autorités du Pacifique en décembre dernier une lettre — dont on trouvera le texte dans notre numéro de février — réclamant certaines formules bilingues constamment refusées jusqu'ici. Or, deux mois plus tard il recevait la réponse suivante d'un des hauts officiers de la Compagnie, M. R.-G. Amyot : "Il me fait plaisir de pouvoir vous envoyer sous ce pli un exemplaire de chacune des formules bilingues suivantes qui viennent d'être préparées et qui seront distribuées dans quelques jours à nos agents dans la Province de Québec".

P. T. 50 F.—Récépissé de remboursement pour billet non utilisé.

P. T. 59 F.—Demande de remboursement de la valeur d'un billet non utilisé, en tout ou en partie.

C'étaient précisément les formules réclamées en vain depuis si longtemps.

Rivière Beaudette.— Autre exemple. La Rivière Beaudette — que nos lecteurs connaissent maintenant — dut pour conserver son caractère français lutter aussi avec l'administration fédérale. Ne s'était-on pas avisé de la doter de bons de poste unilingues où trônait en caractères majuscules ce seul nom **River Beudet**. Cette fois c'est un homme du pays qui ressentit l'affront. Il protesta. On finit par l'écouter, et aujourd'hui les bons de postes non seulement sont bilingues, mais ils portent le vrai nom de l'endroit : **Rivière Beaudette**. Honneur à ce patriote courageux !

Pourquoi un plus grand nombre n'agissent-ils pas ainsi ? Ce serait une marée irrésistible, ce serait la reconquête rapide de nos droits.

Pierre HOMIER.

XXXXXXXXXXXX



Pratiquez l'Economie

systématiquement : c'est la meilleure manière d'accumuler un petit capital. — Pour cela, ouvrez un compte d'épargne à

La Banque Nationale

Siège Social: Québec

Fondée en 1860

La plus vieille banque canadienne-française, 325 succursales et agences au Canada.

Actif : plus de \$72,000,000. Correspondants dans le monde entier.



DERNIERES NOUVEAUTES

de la Bibliothèque de l'Action Française

LEMENT DE PARAITRE

DOLLARD — L'épopée de 1660 racontée à la jeunesse, par Joy-erte Soulanges, 53 dessins de Laflamme, couverture chromo de Duois, 100 pages... .50

CONSIGNES DE DEMAIN — Doctrines et origines de l'Action française, par MM. Perrault, Groulx et Homier, 24 pages : 10 sous, sous la douzaine, \$6.00 le cent.

PARAITRA LE 1er JUIN

NOS HISTORIENS — Etude de critique littéraire, par Henri Arles, 260 pages... .90

PARAITRA LE 10 JUIN

VERS L'EMANCIPATION — Cours d'histoire, par l'abbé Lionel Groulx, 280 pages... .90

L'ACTION FRANÇAISE

369, rue St-Denis, Montréal.

Grand choix de livres de prix. — Rabais de 25 à 60%. — Demandez le catalogue.

Commandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

ÉCOLE DES
Hautes Études Commerciales
DE MONTRÉAL

AFFILIÉE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PRÉPARANT AUX SITUATIONS SUPÉRIEURES DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

BIBLIOTHÈQUE ÉCONOMIQUE,
MUSÉE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

Décerne les diplômes de « Licencié en sciences commerciales » de « Licencié en sciences comptables » et de « Docteur en sciences commerciales ».

Le diplôme de « Licencié en sciences comptables » donne droit à l'admission dans « l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec » et dans « l'Association des comptables de Montréal » (*Chartered accountants*).

Des BOURSES du GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir : Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Économie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères : (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des études.

399, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

“COMPARER LE TRAVAIL”

voilà la devise de la *machine* à écrire

ROYAL

Quiconque *compare* adoptera toujours la “ROYAL”. La machine pourvue d'un *clavier français* et de vingt autres améliorations toutes brevetées.

C. L. ALLUISI

REPRÉSENTANT

107-OUEST, NOTRE-DAME - - - MONTRÉAL

PRIX SPÉCIAUX AUX MAISONS D'ÉDUCATION

La Banque d'Hochelaga

FONDEE EN 1874

Capital Autorisé.....	\$10,000,000
Capital Payé et Fonds de Réserve...	8,000,000
Total de l'Actif.....	75,700,000

L'accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quel que soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une JUSTE ET SAINTE ECONOMIE.

Un COMPTE D'ÉPARGNE à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

POUR LIRE EN VACANCES

BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

Choix de romans pour les jeunes filles et la famille

A 75 SOUS

AIGUEPERSE :

Le choix de Maura
Les combats de la vie
La Fresnaye
Kerdelek doit, Kerdelek
veut
Revanche
La route a des épines

CHAMPOL :

L'argent des autres
Les deux marquises
L'homme blanc
L'idéal de l'oncle Caillou
Le roman d'un égoïste
Sophie ma plus jeune

ROGER DOMBRE :

Le cheveu de mon existen-
ce
Dardanelle et Cie
Mariage d'ours
Mon prince
La perle des belles-mères

DU CAMPFRANC :

Amour et mère
Chaîne renouée
Colibri
Lumière
Les semeurs
Toit de chaume
Une bonne affaire

DELLY :

Les hiboux des roches rou-
ges
Le secret de la Luzette
Dans les ruines
L'exilée
L'Ondine des Capdeuilles.
Magali
La maison des rossignols
La fin d'une Walkyrie.

Et nombre d'autres titres des meilleurs auteurs

Librairie DEOM, 251 EST,
rue Ste-Catherine.
MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur — pour
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.